

## **3 M ÉLECTIONS**

### **SOMMAIRE**

#### **CONSULAT - PREMIER EMPIRE - CENT JOURS (1799-1815)**

**Collèges électoraux du département**

**Assemblées cantonales**

**Élections législatives et municipales**

#### **RESTAURATION (1815-1830)**

**Listes électorales**

**Élections législatives**

#### **MONARCHIE DE JUILLET (Août 1830-24 février 1848)**

**Listes électorales de Guéret**

**Élections législatives**

**Élections d'arrondissement et élections cantonales**

**Élections municipales**

#### **SECONDE RÉPUBLIQUE (Février 1848-1851)**

**Listes électorales de Guéret**

**Élections**

#### **SECOND EMPIRE (1852-1870)**

**Listes électorales de Guéret**

**Plébiscites**

**Élections législatives**

**Élections au Conseil d'arrondissement et au Conseil général**

**Élections municipales**

#### **TROISIEME RÉPUBLIQUE (1870-1940)**

**Casiers administratifs électoraux**

**Listes électorales de Guéret**

**Listes électorales des communes**

**Modifications électorales**

**Élections sénatoriales**

**Élections législatives**

**Élections au Conseil d'arrondissement**

**Élections au Conseil général**

**Élections aux Conseils général et d'arrondissement**

**Élections municipales**

## **CONSULAT - PREMIER EMPIRE - CENT JOURS (1799-1815)**

À la suite du coup d'Etat du 18 Brumaire, Bonaparte promulgue la Constitution de l'an VIII (13 décembre 1799) installant ainsi son pouvoir à travers le régime du Consulat. Le suffrage universel masculin est alors rétabli et le droit de vote est accordé à tous les hommes de plus de 21 ans. Néanmoins, ce système est limité par des « listes de notabilité ». Il s'agit d'un scrutin à trois degrés : les électeurs désignent au suffrage universel un dixième d'entre eux pour l'établissement des listes départementales, qui eux-mêmes élisent un dixième d'entre eux pour former une liste nationale. Le Sénat choisit ensuite sur cette liste nationale notamment les membres des assemblées législatives, les tribuns, et les consuls. Les citoyens ne désignent donc pas directement ses représentants. Pour représenter la Creuse, afin de constituer le Corps législatif par exemple, on choisit de préférence d'anciens membres ralliés des assemblées révolutionnaires ou encore des notables traditionnels, voire des hommes nouveaux ayant donné des gages de fidélité au régime. La constitution de l'an X (consulat à vie) fait intervenir de nouveau le système censitaire (système qui restreint le nombre des électeurs aux personnes les plus imposées) à l'échelon des collèges électoraux de départements dont les membres sont élus à vie par les notables communaux (qui ne représentent seulement le dixième du nombre de citoyens). La charte constitutionnelle de 1814 réduit encore plus le suffrage en renforçant le système des collèges électoraux. Désormais, pour être électeur, il faut avoir 30 ans et s'acquitter de 300 F de contribution. De même, pour être éligible, il faut 40 ans et payer 1000 F de contribution. Sans être formellement aboli, le suffrage universel ne s'exerce plus. Le peuple dépossédé de sa souveraineté ne participe désormais que faiblement à la vie politique comme ce fût le cas en Creuse avec un taux de participation de 23%, lors du plébiscite à propos de l'« acte additionnel aux constitutions de l'Empire ». La première loi municipale date du 14 décembre 1789. Toutes les assemblées représentant le peuple sont composées d'un maire et de conseillers élus.

### **Collèges électoraux du département**

3 M 1            Consuls de la République, délibérations : extrait des registres (15 pluviôse an XII) ; convocation des Assemblées de canton : arrêté du préfet du département de la Creuse (6 germinal an XII). Collèges électoraux, nomination des présidents : décrets (15 pluviôse an XII-14 mai 1806) ; convocation : décrets (27 floréal an XII-14 mai 1806) ; prochaine session : instruction (2 mai 1815).

An XII-1815

3 M 2            Correspondance administrative.

An XI-1811

- 3 M 10 Sénat conservateur, candidats : liste [1804] ; session de l'an 1806 : procès-verbal.  
[1804-1806]
- 3 M 12 Formation et convocation : liste des membres.  
1811
- 3 M 13 Membres qui ont été nommés et ceux restant à nommer : tableau (s.d.). Liste générale des membres, modification pour cause de décès ou comme ayant transféré leur domicile dans un autre département : état nominatif des individus qui doivent être retranchés. Listes des membres qui sont décédés ou qui ont changé de domicile (août 1811) ; instructions pour les présidents. Canton d'Aubusson.- Présidents de section, prestations de serment : procès-verbaux ; nomination d'électeurs aux collèges électoraux du département, d'arrondissement et de suppléants du juge de paix : procès-verbaux. Canton de Crocq.- Assemblée de la première section et recensement des votes : procès-verbaux.  
1811
- 3 M 14 Collège électoral du département de la Creuse, session : procès verbal (18 février 1812).  
1812
- 3 M 15-17 Élections de 1815.  
1815
- 3 M 15 Formation d'une assemblée extraordinaire du Champ de mai<sup>1</sup>, convocation des collèges électoraux : correspondance, circulaires et instructions du ministère de l'Intérieur, extraits des minutes de la secrétairerie d'État (22 mars-26 mai 1815).

---

<sup>1</sup> Le 20 mars 1815, Napoléon entrait dans Paris et revenait dans le palais abandonné par Louis XVIII. Le retour de l'Aigle fut accueilli par la capitale sans grand enthousiasme. On ne croyait pas au succès de l'aventure. Pour galvaniser la population, l'empereur convoqua sur le Champ-de-mars un «Champ de mai», assemblée au cours de laquelle il prêta serment à l'Acte additionnel aux Constitutions de l'Empire, rédigé par Benjamin Constant. D'abord convoquée pour le 26 mai, l'Assemblée eut finalement lieu le 1er juin. La médaille montre la tribune qui fut montée devant l'Ecole militaire à cette occasion. Le 18 juin, Napoléon était défait à Waterloo. Source : <http://www.carnavalet.paris.fr/en/collections/> (mars 2014).

3 M 16 Listes électorales, adjonction de membres de la Légion d'honneur (8 mai-14 juin 1815).

3 M 17 Listes des votants, procès-verbaux (11 mai 1815).

### **Assemblées cantonales**

3 M 3 Formation : correspondance.

An X-1809

3 M 4 Présidents, prestation de serment : correspondance.

An XII

3 M 5-8 Électeurs d'arrondissement et des juges de paix, nomination : procès-verbaux.

An XII

3 M 5 Arrondissement d'Aubusson.

3 M 6 Arrondissement de Bourgueuf.

3 M 7 Arrondissement de Boussac.

3 M 8 Arrondissement de Guéret.

3 M 9 Assemblées cantonales du second arrondissement de la Creuse, élections (convocation du gouvernement du 15 pluviôse an XII) : liste des citoyens élus.

26 floréal an XII-23 floréal an XIII

### **Élections législatives et municipales**

3 M 11 Élections au corps législatif : feuilles d'inscription des votants.

1806

3 M 18            Plainte contre le maire de Saint-Maixant (an X). Maires et adjoints, élection : décret (30 avril 1815) ; refus de prêter le serment : circulaire du ministre de l'Intérieur (26 mai 1815).

An X-1815

3 M 19\*           Domicile politique, déclarations (conformément au décret impérial du 17 janvier 1806) : registre.

9 septembre 1808 - 3 mai 1832

### **RESTAURATION (1815-1830)**

L'Empire disparaît suite à la défaite de Napoléon Ier à Waterloo. La Restauration met en place une monarchie constitutionnelle. Le suffrage universel masculin est désormais condamné car associé à des expériences négatives, il est aboli pour laisser place au suffrage censitaire. On utilise trois systèmes sous la Restauration : les élections de 1815 et 1816 sont à deux niveaux. En effet, les collèges d'arrondissement dressent une liste de candidats sur laquelle les collèges départementaux doivent choisir au minimum la moitié de leurs députés. La loi Lainé de 1817 crée un seul collège par département. Puis, la loi électorale du « double vote » de 1820 permet aux électeurs les plus imposés de voter à deux reprises. Pendant la Restauration, le maire, l'adjoint et les conseillers municipaux sont nommés par le préfet. L'entrée en charge donne lieu à une cérémonie d'installation. Les nouveaux préfets désignent des maires royalistes.

#### **Listes électorales**

3 M 28            Correspondance administrative, liste d'électeurs (1817). Listes des électeurs par cantons et par communes (arrondissements de Bourgneuf et de Boussac) (1818-1819).  
Électeurs tels qu'ils sont portés sur les listes imprimées et sur les listes additionnelles arrêtées en 1817 par le préfet de la Creuse.

1817-1819

3 M 32            Ordonnance du roi (22 mars 1822) : affiche ; modifications (arrondissement d'Aubusson) ; correspondance administrative (1823).

1822-1823

## Élections législatives

- 3 M 20-23      Élections de 1815.
- 1815
- 3 M 20      Instructions, correspondance administrative (13 juillet - 12 août 1815).
- 3 M 21      Collège électoral (arrondissement communal de Guéret) : liste des membres (8 août 1815).
- 3 M 22      Collèges électoraux, adjonction (conformément aux ordonnances du roi des 13 et 21 juillet 1815), formation (22 juillet 1815- 31 août 1815).
- 3 M 23      Résultats : procès-verbaux ; listes des votants (14-25 août 1815).
- 3 M 24-25      Élections de 1816.
- 1816
- 3 M 24      Instructions, circulaires.
- 3 M 25      Résultats : procès-verbaux ; listes des votants.
- 3 M 26-27      Élections de 1817.
- 1817
- 3 M 26      Instructions, correspondance administrative (5 février-14 août 1817).
- 3 M 27      Résultats : procès-verbaux ; listes des électeurs (septembre 1817).
- 3 M 29-31      Élections de 1820.
- 1820
- 3 M 29      Organisation des opérations électorales, préparation de l'envoi des listes d'électeurs au ministère de l'Intérieur, formation et

publication des nouvelles listes électorales, détermination des circonscriptions électorales : instructions du ministère de l'Intérieur, nomination des présidents des collèges électoraux.

3 M 30 Listes des électeurs du collège départemental (7 novembre 1820) pour les 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> scrutins pour la nomination du député.

3 M 31 Voysin de Gartempe<sup>2</sup>, élection : procès verbal (13 novembre 1820).

3 M 33-34 Élections de 1824.

1824

3 M 33 Collège électoral, discours d'ouverture prononcé par M. Mestadier président du collège de l'arrondissement de Guéret (20 février 1824), adresse aux électeurs par M. Rochon de Valette (5 mars 1824), discours d'ouverture des élections prononcé par M. Tixier de La Chapelle (président du deuxième arrondissement électoral du département de la Creuse) : placards.

3 M 34 Listes électorales, correspondance administrative.

3 M 35 Élections de 1827 : correspondance ; opérations du collège électoral de l'arrondissement d'Aubusson : procès-verbaux.

Août-novembre 1827

---

<sup>2</sup> Jean-Baptiste Voysin de Gartempe, homme politique (1759 - 1840). Député en 1791, de 1815 à 1824, de 1827 à 1834 et pair de France en 1835. « Fils de maître François Voysin, seigneur de Gartempe, avocat au parlement, et de dame Marie-Léonarde Chertier », il était homme de loi à l'époque de la Révolution. Partisan des idées nouvelles, il devint procureur-syndic en 1790, et fut élu en 1791 député de la Creuse à l'Assemblée législative. Rallié au 18 brumaire, il fut nommé juge au tribunal de Limoges en l'an VIII, premier président de la cour impériale de Metz en 1809, et créé chevalier de l'empire en 1811. Il était aussi conseiller général de la Creuse depuis l'an IX. Ayant adhéré au retour des Bourbons, il fut successivement élu député du grand collège de la Moselle en 1815 et en 1820 dans le grand collège de la Creuse. À la Chambre introuvable, il prit place dans la minorité ministérielle. Il siégea ensuite au centre, fut nommé conseiller à la cour de Cassation en 1819. Réélu dans le même collège en 1827, il adhéra au gouvernement de Louis-Philippe. Il fut de nouveau réélu en 1831 dans le 4<sup>ème</sup> collège de la Creuse (Boussac). Il siégea, jusqu'à sa mort, dans les rangs du parti conservateur. Chevalier de la Légion d'honneur en 1812, il a été promu au grade d'officier en 1821 et à celui de commandeur en 1836. Source : <http://www.assemblee-nationale.fr/sycomore/> (mars 2014).

3 M 36 Élections de 1830 : ordonnance de convocation, listes électorales, correspondance administrative.

1829-juin 1830

### **MONARCHIE DE JUILLET (Août 1830-24 février 1848)**

La monarchie constitutionnelle de Juillet tire son nom de la Révolution des 27, 28 et 29 Juillet (Trois Glorieuses). La vie politique s'organise autour de la Charte de 1814, révisée en août 1830. Cette dernière reconnaît le principe électif de la Chambre des députés et réduit considérablement le corps électoral en s'appuyant sur deux critères de sélection (âge et impôt). La France ne compte alors que 100 000 électeurs et se compose pour la majorité de grands propriétaires fonciers, de bourgeois ainsi que de riches paysans. Les élections restent l'affaire des notables. Néanmoins, la loi du 19 avril 1831 assouplit le système avec l'abaissement du cens (de 300 à 200F pour les électeurs et de 1000 à 500F pour les éligibles) ainsi que de l'âge requis (abaissé de 30 à 25 ans pour les électeurs et de 40 à 30 pour les éligibles). Le corps censitaire s'élargit alors à 245 000 électeurs à la fin de la Monarchie de Juillet. En 1842, la Creuse possède moins de 1000 électeurs, ce qui représente moins de trois électeurs pour 1000 habitants. Sous la Monarchie de Juillet, la loi sur l'organisation municipale du 21 mars 1831 transforme profondément la vie politique communale. Le maire est nommé et choisi par le préfet obligatoirement parmi les conseillers municipaux. Les conseillers municipaux sont quant à eux élus. Pour voter aux élections municipales, il faut être âgé d'au moins 21 ans et faire partie des contribuables les plus imposés aux rôles des contributions directes de la commune. Le roi nomme les maires des communes de plus de 3 000 habitants, les préfets pour les autres.

#### **Listes électorales de Guéret**

3 M 651-652 Électeurs municipaux de 1840.

1840

3 M 651 Listes.

3 M 652 Réclamations contre la liste électorale.

**DÉPARTEMENT DE LA CREUSE.**

**CARTE D'ÉLECTEUR.**

**COLLÈGE ÉLECTORAL DE L'ARRONDISSEMENT DE GUÉRET (1<sup>ER</sup>).**

*Ce Collège se réunira, dans la salle des assises du palais de justice de Guéret, le 4 décembre 1839, à 8 heures précises du matin.*

**EXTRAIT DE LA LISTE DU COLLÈGE DE L'ARRONDISSEMENT DE GUÉRET, FORMÉE EN EXÉCUTION DE LA LOI DU 19 AVRIL 1831.**

N° d'INSCRIPTION sur la liste.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR.	PROFESSION, TITRES OU FONCTIONS.	DOMICILE POLITIQUE.	DATE DE LA NAISSANCE.
219	<i>Maissière de Fontenay Nalognes, marie St. Lucie</i>	<i>Sous-officier militaire à l'école de polytechnique membre de l'Ordre d'honneur</i>	<i>Guéret</i>	<i>217<sup>bis</sup> " 1792</i>

Pour extrait conforme : *A Guéret, le 20 novembre 1839.*

**Le Préfet de la Creuse,**

*[Signature]*

Figure 1. Carte d'électeur du collège électoral de l'arrondissement de Guéret de 1839.

Extrait de la cote 3 M 651.

3 M 653      Électeurs municipaux (1831-1841), électeurs communaux (1842-1844) : listes.

1831-1844

3 M 654      Électeurs de 1845.

1845

3 M 655      Liste des 269 électeurs censitaires et 2ème partie de la liste.

1846

3 M 656      Électeurs communaux, formation de la liste : réclamations et arrêtés.

1846

10

## **Élections législatives**

- 3 M 37      Élections de 1831 : instructions, circulaires, correspondance.  
Février-juin 1831
- 3 M 38      Élections de 1834 : instructions, correspondance.  
1833-1834
- 3 M 39      Élections de 1837 : instructions, circulaires.  
3-4 octobre 1837
- 3 M 40      Élections de 1839.- Chambre des députés, comparaison avec les élus précédents : tableau. Collèges électoraux du département, réunion : affiche de l'ordonnance du roi.  
1839
- 3 M 41      Élections de 1846 : professions de foi, tracts politiques des électeurs. Collèges électoraux du département, convocation (7 juillet 1846). Louis Jarrigon.- Domicile politique pour l'exercice de ses droits de vote, déclaration de transfert : extrait des minutes du greffe (24 février 1848).  
1846-1848

## **Élections d'arrondissement et élections cantonales**

- 3 M 42      Listes électorales, formation : instructions, circulaires, (1831-1848). Élections de 1839 et de 1842 : procès-verbaux des résultats. Affaires contentieuses. Élections cantonales (1833 et 1839), d'arrondissement (1834 et 1839) : feuilles d'inscription des votants, procès-verbaux des résultats, liste des dix électeurs les plus âgés et les plus jeunes.  
1831-1848
- 3 M 46      Conseillers généraux élus : procès-verbaux d'élection ; prestations de serment, envoi de renseignements, protestations, démissions, décès.  
1830-1846

3 M 45 Élections cantonales partielles de 1842 et de 1846.- Affaires contentieuses : correspondance, arrêté du Conseil de préfecture, requête présentée au Conseil d'État, journal « Le droit des tribunaux » (17 mai 1846), notification de décision, déclaration enregistrée chez un notaire, extrait du registre des délibérations du Conseil d'État, extrait des minutes du greffe, procès-verbaux des résultats, numéro du mois de septembre 1846 de « L'Éclaireur », listes électorales, tracts politiques, mémoires adressés au Conseil d'État, réponse aux réclamations.  
Canton de Pontarion.- Pourvoi de Tixier de la Chapelle, juge au tribunal de Guéret, contre l'arrêté qui annulé les opérations électorales (1846). Protestation contre l'élection de Boutmy. Canton de Grand-Bourg.- Pourvoi contre l'élection de Fressinaud-Saint-Romain, juge de paix du canton (1842-1844). Canton d'Ahun.- Élection d'un membre du Conseil général (1842).

1842-1846

3 M 44 Élection d'arrondissement partielle de 1846.- Canton d'Aubusson : arrêté préfectoral de convocation des électeurs, procès-verbaux des résultats, correspondance, liste des 10 électeurs les plus âgés et les plus jeunes. Élection de Delavallade<sup>3</sup>.

Avril-juillet 1846

3 M 43 Listes des électeurs et du jury<sup>4</sup> du Conseil général et des conseils d'arrondissement, révision : registre.  
Indications des noms, profession, lieu du domicile politique, nature et quotité des contributions.

1847-1848

### **Élections municipales**

3 M 47 Instructions, circulaires (1830-1848). Élections dans toutes les communes du département, époque d'ouverture ; conseillers municipaux à élire dans chaque commune, nombre : tableau (12 septembre 1831).

1830-1848

---

<sup>3</sup> Joseph Delavallade, médecin et homme politique (1792 - 1880). Représentant du peuple à l'Assemblée législative de 1849. Il était médecin à Aubusson, lorsqu'il fut élu en 1849, représentant de la Creuse à l'Assemblée législative. Il siégea à la Montagne. Rendu à la vie privée par le coup d'Etat de décembre 1851, il revint à Aubusson, où il reprit sa clientèle médicale et vécut au dehors de la politique active.

<sup>4</sup> Les lois des 22 juin 1833 et 10 mai 1838 définissent un système censitaire. Le nombre des membres Conseil général est égal au nombre de cantons dans le département. Un conseiller général est élu dans chaque canton par une assemblée électorale composée des électeurs et des citoyens portés sur la liste du jury. Les conseillers généraux sont élus pour 9 ans renouvelables par tiers tous les 3 ans. Par ailleurs, il existe un Conseil d'arrondissement dans chaque arrondissement de sous-préfecture. Le nombre des membres du Conseil d'arrondissement est égal au nombre de cantons de l'arrondissement. Ils sont élus pour 6 ans renouvelables par moitié tous les 3 ans. Les conseillers d'arrondissements sont élus dans chaque canton comme les conseillers généraux par l'assemblée électorale.

- 3 M 48-49      Communes de l'arrondissement de Guéret.  
s.d. ; 1830
- 3 M 48      Conseillers municipaux : liste (s. d.).
- 3 M 49      Maires et adjoints : états nominatifs (14 septembre 1830).
- 3 M 657-658      Commune de Guéret.  
1831-1840
- 3 M 657      Nomination des conseillers municipaux, électeurs de chaque section appelés à voter : listes nominatives (1831-1840).
- 3 M 658      Résultats : procès-verbaux (1831-1837).
- 3 M 50      Élections partielles de 1831.- Aubusson, Crocq, Saint-Fiel : listes électorales, procès-verbaux. Élection de 1832.- Boussac : ordonnance de nomination du maire et de l'adjoint.  
1831-1832
- 3 M 51      Élections partielles de 1834.- Commune d'Aubusson : listes électorales, procès-verbaux (1834-1835) ; Le Tromp (canton d'Évaux) : listes d'électeurs, procès-verbal.  
1834-1835
- 3 M 52      Élections partielles de 1837.- Commune d'Aubusson : listes électorales, procès-verbaux.  
1837
- 3 M 53      Élections partielles de 1840.- Aubusson : procès-verbaux, prestations de serment. Élection de 1842.- Bourganeuf : procès-verbaux, ordonnance de nomination du maire, notice personnelle. Élection de 1840 et nomination de deux électeurs municipaux (sections B et C) en 1842.- Guéret : liste par ordre décroissant des contributions des habitants, listes des votants par section, procès-verbaux des résultats.  
1840-1842

- 3 M 54 Élections de 1843.- Commune de Guéret : listes des électeurs, procès verbaux des résultats, liste des membres du conseil municipal.  
1843
- 3 M 55 Communes du département, membres des conseils municipaux : listes générales.  
1837-1843
- 3 M 56 Élections de 1846.- Convocation des Assemblées électorales (12 juillet 1846) ; procès-verbaux d'installation, tableaux récapitulatifs des changements (réélection, nouveaux élus, démissions).  
1846
- 3 M 57 Renouveau de 1846.- Préparation : listes des conseillers municipaux. Avec mention en exercice ou non, places vacantes.  
30 mai 1846
- 3 M 58-110 Prestations de serment, démissions, révocations, affaires particulières. Classement par communes.  
1830-1840
- |        |                              |        |                                      |
|--------|------------------------------|--------|--------------------------------------|
| 3 M 58 | Ahun – Anzème                | 3 M 64 | Blaudeix – La Borne                  |
| 3 M 59 | Arfeuille-Châtain – Aubusson | 3 M 65 | Bosmoreau-les-Mines – Le Bourg d'Hem |
| 3 M 60 | Auge – Auriat                | 3 M 66 | Boussac – Bussière-Saint-Georges     |
| 3 M 61 | Auzances – Azérables         | 3 M 67 | La Celle-Dunoise – Chamberaud        |
| 3 M 62 | Banize – Beissat             | 3 M 68 | Chambonchard – Chamborand            |
| 3 M 63 | Bellegarde – Bétête          |        |                                      |

3 M 69	Champagnat – La Chapelle- Saint-Martial	3 M 82	Lourdoueix- Saint-Pierre – Magnat- l'Etrange
3 M 70	La Chapelle- Taillefert – Châtelard	3 M 83	Mainsat – Malleret- Boussac
3 M 71	Le Chatelet – Le Chauchet	3 M 84	Malleret-la- Courtine – Marsac
3 M 72	La Chaussade – Chénérailles	3 M 85	Masbaraud- Mérignat – Méasnes
3 M 73	Chéniers – Le Compas	3 M 86	Mérinchal – Morterolles
3 M 74	La Courtine – La Croix-au- Bost	3 M 87	Mortroux – Moutier- Rozeille
3 M 75	Crozant – Dun- le-Palestel	3 M 88	Naillat – La Nouaille
3 M 76	Évaux-les- Bains – Faux- Mazuras	3 M 89	Nouhant – Peyrabout
3 M 77	Felletin – Fleurat	3 M 90	Peyrat-la- Nonière – Poussanges
3 M 78	Fontanières – Gioux	3 M 91	Reix (Commune d'Arrènes) – Rougnat
3 M 79	Glénic – Le Grand-Bourg	3 M 92	Royère – Saint- Agnant-près- Crocq
3 M 80	Guéret – Jarnages		
3 M 81	Jouillat – Lizières		

3 M 93	Saint-Alpinien – Saint-Avit-le-Pauvre	3 M 102	Saint-Oradoux-près-Crocq – Saint-Pierre-Chérignat
3 M 94	Saint-Bard – Saint-Dizier-Leyrenne	3 M 103	Saint-Pierre-de-Fursac – Saint-Priest-la-Plaine
3 M 95	Saint-Domet – Sainte Feyre	3 M 104	Saint-Priest-Palus – Saint-Silvain-Montaigut
3 M 96	Sainte-Feyre-la-Montagne – Saint-Georges-Nigremont	3 M 105	Saint-Silvain-sous-Toulx – Saint-Sulpice-les-Champs
3 M 97	Saint-Germain-Beaupré – Saint-Julien-la-Genête	3 M 106	Saint-Vaury – Sannat
3 M 98	Saint-Julien-le-Châtel – Saint-Léger-le-Guébécois	3 M 107	Sardent – Soumans
3 M 99	Saint-Loup – Saint-Martial-le-Mont	3 M 108	Sous-Parsat – Thauron
3 M 100	Saint-Martial-le-Vieux – Saint-Maurice-près-Crocq	3 M 109	Toulx-Sainte-Croix – Vareilles
3 M 101	Saint-Médard – Saint-Oradoux-de-Chirouze	3 M 110	Verneiges – La Villetelle

## **SECONDE RÉPUBLIQUE** **(Février 1848-1851)**

La Seconde République succède à la Monarchie de Juillet à la suite du mouvement révolutionnaire de 1848. Cette brève période marque un tournant considérable dans l'histoire des élections avec l'instauration définitive du suffrage universel masculin par le décret du 5 mars 1848. Désormais, tous les français de plus de 21 ans, sont en pleine possession de leurs droits civils et politiques. Le vote devient alors secret et seul les plus de 25 ans peuvent être éligibles. Un scrutin exceptionnel s'opère pour la première fois : l'élection du président de la République au suffrage universel (cf. 3M 111-113). Louis Napoléon Bonaparte est élu avec succès et notamment en Creuse avec plus de 90% des suffrages exprimés.

### **Listes électorales de Guéret**

- |         |  |      |
|---------|--|------|
| 3M 659  | Liste du 8 janvier 1848.<br>288 électeurs censitaires, 43 électeurs qualifiés, 12 suppléants.  | 1848 |
| 3 M 660 | Représentants du département de la Creuse à l'Assemblée nationale, nomination : liste des citoyens appelés à voter le 9 avril 1848 ; vingt-trois conseillers municipaux, nomination : liste des électeurs inscrits ; Président de la République : liste des électeurs. | 1848 |
| 3 M 661 | Élection de six représentants à l'Assemblée nationale, inscription des réclamations relatives à la liste électorale du 31 mars 1849 : copie du registre, liste des électeurs (1849), listes des militaires en activité de service et électeurs (1849).                 | 1849 |
| 3 M 662 | Tableau des rectifications annexé à la liste électorale d'avril 1849.  | 1849 |
| 3 M 663 | Liste électorale et des électeurs militaires arrêtée le 10 avril 1850, liste des électeurs de la commune arrêtée le 8 juillet 1850, liste des électeurs arrêtée définitivement le 9 septembre 1850 au nombre de 775 inscriptions.                                      | 1850 |

3 M 664 Liste électorale, révision : notes [1850]. Élaboration de la liste de 1850 : demandes d'inscription, déclarations de domicile électoral, listes de fonctionnaires.

1850

3 M 665 Liste électorale de 1851, tableau des rectifications à faire, liste des électeurs militaires.

1851

### Élections

3M 111-113 Élections présidentielles.

1848

3 M 111 Instructions (novembre-décembre 1848).

3 M 112 Propagande.- Placards, dépêches officielles (16 novembre-14 décembre 1848) ; faux bruits sur le général Cavaignac<sup>5</sup> (novembre-décembre 1848).

3 M 113 Opérations électorales, résultats (décembre 1848).

3 M 114-115 Élections législatives.

1848-1849

3 M 114 Élections de 1848 : arrêté de convocation (avril 1848), adresse du Comité électoral de la Creuse, proclamations, professions de foi (27 mars-7 août 1848).

3 M 115 Élections de 1849 : professions de foi, procès-verbaux des résultats (canton de Guéret).

---

<sup>5</sup> Louis Eugène Cavaignac, général et homme politique (1802-1857). Gouverneur général de l'Algérie (1848), ministre de la Guerre (1848), commandant en chef des forces destinées à réprimer la révolution de 1848, battu aux élections présidentielles de décembre 1848 par Louis-Napoléon Bonaparte. - Fils du conventionnel Jean-Baptiste Cavaignac. Source : <http://data.bnf.fr/> (janvier 2014).

- 3 M 116 Élections au Conseil d'arrondissement : procès-verbaux ; affaires contentieuses.  
Septembre 1848
- 3 M 117-118 Élections au Conseil général.  
1848-1852
- 3 M 117 Procès-verbaux ; affaires contentieuses (1848-1852).
- 3 M 118 Élection partielle de 1851.- Cantons de La Souterraine et d'Évaux : arrêtés de convocation des électeurs, notices individuelles, procès-verbaux des résultats, correspondance.
- 3 M 119-120 Élections municipales.  
1848-1852
- 3 M 119 Circulaires (1848-1852).
- 3 M 120 Arrêté de convocation (17 juillet 1848). Élections d'Aubusson (8 juin-11 septembre 1848) et de Saint-Marien. Élections des 29 et 30 juillet 1848 : listes des électeurs, listes des candidats, bulletins de vote réservés, feuilles de dépouillement par section, recensement des votes, procès verbaux des résultats (Guéret). Élections du 9 février 1851 : arrêté préfectoral portant sur l'organisation, liste des militaires à ajouter à la liste électorale, procès-verbaux des résultats par section (Guéret).
- 3 M 666 Tracts, professions de foi, discours de parlementaires.  
1848 – 1851

RÉPUBLIQUE



FRANÇAISE.

## ADRESSE

DE LA

### GARDE NATIONALE DE GUÉRET.

Une Révolution glorieuse et qui aura des conséquences fécondes vient d'éclater à Paris. — L'héroïsme du Peuple, surmontant tous les obstacles, a brisé, en quelques heures, cette royauté qui, fondée sur la souveraineté du Peuple, avait oublié son origine, perverti tous les principes, méconnu et violé tous les droits.

La République a été proclamée par le Gouvernement provisoire. — Devant ce grand fait qui change la politique de l'Europe et la face du monde, tous les bons Citoyens doivent se réunir et n'avoir qu'une seule pensée, un seul cœur. La force qui naîtra de cette unité est nécessaire à la France pour faire triompher la cause du progrès et faire éclater aux yeux du monde ces grands principes de notre immortelle Révolution : **Liberté, Egalité, Fraternité.**

La Garde nationale de Guéret tout entière accueille avec enthousiasme la Révolution qui s'est accomplie et qui a substitué le gouvernement républicain au gouvernement monarchique. Elle remercie les citoyens courageux qui, au milieu des circonstances difficiles où nous nous trouvons, n'ont pas hésité à accepter la mission patriotique de gouverner le pays.

**Vive la République !**

---

La présente adresse a été arrêtée à l'unanimité par le comité composé de MM. Fayolle, chef de bataillon, Guisard, Dugenes, Bouchardon, Marcellot, Alphonse Fauchier, capitaines des cinq compagnies et Charles, lieutenant des sapeurs-pompier.

Les gardes nationaux sont invités à consigner au dos de cette feuille les observations qu'ils croiraient convenables, et à les déposer dans la soirée de ce jour à l'Hôtel-de-Ville. Le comité statuera sur ces observations. L'adresse définitivement arrêtée dans la nuit sera déposée demain à la Mairie où tous les Citoyens pourront y venir apposer leur signature jusqu'à neuf heures du soir.

Guéret, 28 février 1848.

Figure 2. Adresse de la garde de Guéret après la révolution de 1848.

Extrait de la cote 3 M 666.

# RAPPORT

fait à la Société Démocratique de Boussac,

PAR JULES LEROUX.

Interrogatoires des candidats Marcelot, Yvernaud, Guisard, Fayolle, Frédéric Mourlon, Petit de Lafosse, Leyraud, Eclèr, Alexis Loriot, Burn du Buisson, Bécoulle, avocat, Rudel du Miral.

Citoyens,

Nommé par vous Délégué près la Société Démocratique de Guéret à l'effet d'assister et de prendre part à l'examen public des divers candidats qui se présentent dans notre département pour remplir la mission de représentant du Peuple, je me suis rendu immédiatement à Guéret, jeudi 30 mars, jour où devait avoir lieu la première séance. Il me fut amplement démontré qu'aucun travail préparatoire n'avait été fait pour cette solennité toute populaire. Les Délégués, présents des divers cantons ne reçurent aucunes communications, ne prirent part à aucunes délibérations préliminaires. On se rendit en corps et individuellement au Palais de justice, salle des assises, et chacun ayant pris place, le président du Bureau de la Société Démocratique ouvrit la séance en faisant procéder à l'appel nominal des candidats présents. Leurs noms furent inscrits sur des billets que l'on tira au sort. Ces candidats étaient des citoyens Marcelot, Yvernaud, Guisard, Fayolle, Frédéric Mourlon, Leyraud, Marouseau, Petit de Lafosse.

MARCELLOT.

Le premier qui prit place à la barre fut Marcelot. Il parla de sa vie passée, et conta une histoire de jeunesse où le bonnet phrygien, le bonnet rouge, remplit un certain rôle. Puis il lut sa Profession de foi que vous connaissez tous, et attendit en silence que l'on voulut l'interroger. — Cela ne tarda pas. Au lieu de s'en prendre à sa profession de foi si claire, si explicite, on se prit au bonnet rouge de sa jeunesse. — Qu'entendez-vous par bonnet rouge, que voulez-vous dire avec votre bonnet rouge? — Eh! parbleu! que le bonnet qui se trouve au sommet du drapeau flottant au-dessus de vos têtes est le bonnet phrygien, le bonnet rouge, celui qui couvrait la tête des esclaves, et que les esclaves rachetés placèrent au fanig des insignes de leur délivrance. — Mais il n'est pas rouge, ce bonnet (le fait est que la Société Démocratique de Guéret a poussé le luxe jusqu'à le faire dorer, cela soit dit en passant), et nous ne voulons pas de sang. — Qui donc en veut? aurait pu dire le citoyen Marcelot. Ce que l'on veut, c'est la République et toutes ses conséquences, rien qu'à ses conséquences. Ce que l'on veut, c'est un gouvernement qui marche hardiment dans la réalisation de son dogme trinaire: Liberté, Egalité, Fraternité; ce que l'on veut, c'est que la Liberté règne, que l'Egalité règne, que la Fraternité règne; ce que l'on veut, c'est qu'il n'y ait plus de pauvres en aucun genre; pauvres sous le rapport physique, pauvres sous le rapport moral, pauvres sous le rapport intellectuel. Voilà ce que l'on veut, et ceux qui veulent du sang seraient, au contraire, ceux-là qui parlent de bonnet rouge pour empêcher le peuple des pauvres, des ouvriers, des paysans, de se faire jour au gouvernement des affaires. Nommez en avril 1848, pour gouvernants *républicains* à l'Assemblée Nationale les vieux élus de la Bourgeoisie la plus haute, ou ceux-là

Figure 3. Rapport fait à la Société démocratique de Boussac par Jules Leroux pour les élections législatives de 1848. Jules Leroux (1805-1883), frère de Pierre Leroux, fut un imprimeur, philosophe, homme politique, député de la Creuse et une importante figure du socialisme utopique et du communisme.

Extrait de la cote 3 M 666.

DISCOURS  
PRONONCÉ  
**PAR M. FAYOLLE**  
REPRÉSENTANT DU PEUPLE  
(CREUSE)  
DANS LA DISCUSSION  
DU PROJET DE LOI SUR L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Séance du 19 février 1850.

CITOYENS REPRÉSENTANTS,

J'ai présenté deux amendements qui sont ainsi conçus :  
« Art. 22. L'enseignement primaire est obligatoire pour les enfants des deux sexes.

« Art. 23. Dans les écoles publiques l'enseignement est gratuit. » (Bruit.)

*A gauche.* Attendez le silence !

**M. LE PRÉSIDENT.** Faites silence, messieurs; les discours, il faut bien les entendre; mais les interruptions, il faut au moins les supprimer: c'est le moyen d'abrégier le temps, c'est le seul que nous ayons.

**M. FAYOLLE.** Je demande maintenant à l'Assemblée de vouloir bien m'entendre sur la manière dont je prétends organiser l'obligation.

Elle serait ainsi organisée :

« Art. 42. Chaque année, au mois de septembre, il sera dressé par les soins du maire, et transmis au comité cantonal, une double expédition de la liste des enfants qui, dans la commune, reçoivent l'instruction primaire, et de ceux qui ne la reçoivent point, ni dans une école, ni dans la famille.

« Tout père dont l'enfant, âgé de dix ans accomplis, est signalé comme ne recevant pas régulièrement l'instruction primaire, est tenu, sur l'invitation du maire, de le présenter devant le comité cantonal.

« La veuve, les tuteurs et les curateurs seront soumis, en ce qui concerne les enfants, aux mêmes obligations que le père.

« Art. 43. Si l'enfant n'est pas présenté, ou s'il est constaté qu'il ne reçoit aucune instruction régulière, le père sera appelé devant le comité cantonal, qui lui adressera un aver-

Figure 4. Discours de Joseph-Edmond Fayolle à propos du projet de loi sur l'instruction publique en 1850.

Fayolle (1815-1885) fut représentant du peuple en 1848 et en 1849 et sénateur de 1876 à 1885.

Extrait de la cote 3 M 666.

## **SECOND EMPIRE (1852-1870)**

À la suite du coup d'État du 2 décembre 1851, Napoléon III Prince-président prépare la population au retour du régime impérial, qu'il proclame dès 1852. Le suffrage universel masculin est maintenu. Cependant, ce système est faussé par les candidatures officielles. La population est donc régulièrement consultée par le recours aux plébiscites (procédé par lequel un homme qui a accédé au pouvoir demande à l'ensemble des citoyens de lui manifester leur confiance, en se prononçant par oui ou par non sur un texte donné) tels que celui pour l'approbation du coup d'État (20 et 21 décembre 1851) ou encore celui pour le rétablissement de l'Empire (20 et 21 novembre 1852). Lors de ces plébiscites, une tendance bonapartiste s'exprime d'ailleurs en Creuse. D'autre part, aucune modification ne s'opère au niveau de l'élection des conseillers municipaux. Toutefois, c'est de nouveau le préfet qui désigne le maire et les adjoints et pas obligatoirement parmi les conseillers élus.

### **Listes électorales de Guéret**

- |         |  |           |
|---------|--|-----------|
| 3 M 667 | Listes (1852-1853) ; rectifications à faire, liste des fonctionnaires et des militaires (1853-1854). | 1852-1854 |
| 3 M 668 | Liste arrêtée le 31 mars 1855, tableau des rectifications à faire pour 1855.                         | 1855      |
| 3 M 669 | Tableaux des rectifications à faire, listes des fonctionnaires.                                      | 1856-1857 |
| 3 M 670 | Tableaux des rectifications à faire, listes des fonctionnaires.                                      | 1859-1860 |
| 3 M 671 | Tableau des rectifications à faire, listes des fonctionnaires, liste des électeurs.                  | 1861      |
| 3 M 672 | Liste de 1862.   | 1862      |

- 3 M 673 Tableaux des rectifications à faire aux listes de 1862 et de 1863, listes des fonctionnaires.  
1862-1863
- 3 M 674 Tableaux des rectifications à faire aux listes de 1865 et de 1866, liste de 1867.  
1865-1867
- 3 M 675 Élaboration de la liste ; liste des fonctionnaires (1867-1868), liste arrêtée le 31 mars 1868.  
1867-1868
- 3 M 676 Élaboration de la liste, liste arrêtée le 31 mars 1869 et tableau des rectifications à faire.  
1869
- 3 M 677 Liste, révision en préparation du plébiscite du 8 mai 1870 ; liste arrêtée le 31 mars 1870.  
1870
- 3 M 678 Trois listes électorales non datées.  
[Second Empire]

### **Plébiscites**

- 3 M 121-122 Plébiscite du 20 décembre 1851.  
1851
- 3 M 121 Instructions, placards, affiches (décembre 1851).
- 3 M 122 Résultats (20-22 décembre 1851).

3 M 123-125 Plébiscite des 21-22 novembre 1852.

1852-1853

3 M 123 Affiches, proclamations, circulaires (26 octobre-1<sup>er</sup> décembre 1852) ; listes électorales, correspondance (19 octobre-26 novembre 1852).

3 M 124 Résultats ; correspondance (décembre 1852).

3 M 125 Correspondance administrative, procès-verbaux des résultats (octobre 1852-janvier 1853).

3 M 126 Proclamation de l'Empire : procès-verbaux des résultats.

1852

3 M 127-134 Plébiscite du 8 mai 1870.

1870

3 M 127 Déclaration de l'Empereur (23 avril 1870), affichage dans les communes : correspondance ; convocation des électeurs ; tracts de propagande politique.

3 M 128 Instructions (23 avril-8 mai 1870).

3 M 129 Dépêches télégraphiques, correspondance ministérielle (12 avril-12 mai 1870).

3 M 130 Résultats généraux (9-27 mai 1870).

3 M 131 Résultats des communes (8 mai 1870).

3 M 132 Vote sur production de certificats d'inscription (étrangers aux communes) : états (16 mai 1870).

3 M 133 Électeurs absents ou émigrants : tableaux et courriers (29 avril-6 mai 1870).

3 M 134 Modification des circonscriptions électorales, des horaires d'ouverture du scrutin, vote d'ouvriers originaires de Creuse, affaires contentieuses : correspondance (15 février-4 mai 1870).

PLÉBISCITE DU 8 MAI.



## AUX ÉLECTEURS DU CANTON DE GUÉRET.

MES CHERS AMIS,

La confiance que vous m'avez maintes fois témoignée me fait un devoir, dans les circonstances solennelles que nous traversons, de vous dire, avec une entière franchise, toute ma pensée.

Il ne s'agit pas d'un simple choix à faire entre tel ou tel candidat à des fonctions électives : les plus sérieux intérêts de l'ordre social sont engagés.

La question est nettement posée.

Point d'équivoque!

Ou l'Empire, — avec l'ordre et la liberté;

Ou la révolution, — avec ses luttes et ses désastres?

Fort des suffrages que vous avez exprimés en 1851 et 1852, l'Empereur a rétabli l'ordre, — donné une grande activité au travail national, — facilité la prospérité des campagnes.

Napoléon 1<sup>er</sup> disait : « Mon esprit ne serait plus avec ma postérité le jour où elle « cesserait de mériter l'amour et la confiance de la grande nation. »

Fidèle à cette noble pensée, l'Empereur fait appel au pays pour fonder la liberté.

Que vos libres suffrages répondent en acclamant la Constitution libérale de 1870.

Au 8 mai, vous ne serez, dans vos communes, ni moins nombreux, ni moins unanimes qu'aux votes des 10 décembre 1851 et 20 novembre 1852.

Vous dédaignerez de violentes et injustes attaques.

Vous vous rappellerez que les commotions politiques n'amènent pour l'ouvrier, — l'habitant des campagnes, — le propriétaire, — que gêne et misères.

Le bon sens public sait qu'au lendemain de victoires impossibles les promesses audacieusement faites ne pourraient être réalisées.

La fortune publique et les fortunes privées compromises; — le travail languissant; — les transactions commerciales et agricoles suspendues: — Tel est le cortège des agitations révolutionnaires.

Que ceux qui demandent au Gouvernement :

L'ordre, — sans le despotisme;

La liberté, — sans la licence;

Que ceux qui veulent :

La liberté, — qui consolide et fortifie, — encourage les actes utiles, — critique et blâme les actes mauvais;

Au vote du 8 mai, inscrivent sur leurs bulletins :

OUI

Qu'ils donnent ainsi une nouvelle force au Gouvernement impérial pour marcher avec sécurité vers le progrès par la liberté.

Louis JARRIT DELILLE,

Membre du Conseil général de la Creuse pour le canton de Guéret.

Guéret, imp. vo. Betoulle.

Figure 5. Profession de foi de Louis Étienne Delille à l'occasion du plébiscite du 8 mai 1870. Louis Étienne Delille (1825-1890) fut avocat à Guéret, maire en 1850, conseiller général en 1852. Révoqué de son mandat de maire en 1863, il est devenu vice-président du tribunal civil de Guéret en 1866. Il fut représentant de la Creuse de 1871 à 1876.

Extrait de la cote 3 M 127.

# AUX ÉLECTEURS DU DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

## CITOYENS,

Si la Constitution de 1852 est mauvaise, — celle de 1870 ne vaut pas beaucoup mieux.

Le chef de l'État fait la paix et la guerre et peut recommencer, — quand il voudra, — ses aventures du Mexique ;

Il nomme le Sénat qui devient ainsi son organe ;

Il domine le Corps législatif au moyen des candidatures officielles ;

Il dispose, seul, du pouvoir constituant ;

Il nomme à toutes les fonctions, et ne laisse pas même aux communes le choix de leurs magistrats municipaux ;

Enfin, par l'appel au peuple entouré de déploiement militaire et administratif, il fait peser sur nos têtes une menace incessante de surprises et de coups d'État.

Ce n'est pas-là le gouvernement parlementaire. — Le suffrage universel perd son caractère d'indépendance souveraine, et la tolérance remplace le droit.

On nous parle, il est vrai, de liberté et de révolution. — Nous aurons la liberté, si nous sommes sages, — nous aurons la révolution, si nous ne le sommes pas. — Telle est la thèse peu variée qui nous arrive tous les jours de Paris, et que nos politiques du département répètent, à l'envi, pour pousser, comme ils disent, les populations au scrutin.

La démocratie n'est pas aussi pressée qu'ils le croient. — Elle est patiente, parce qu'elle sait qu'elle aura son heure et que le temps mûrit son œuvre. Ce n'est pas elle qui a fait le coup d'État de 1851 ! — Elle l'a subi, — laissant dix-huit ans au pouvoir pour trouver une organisation définitive, et ce n'est pas sa faute s'il n'a pas su en profiter. — La dictature et la guerre réunies nous ont imposé un budget de plus de deux milliards trois cents millions ; — les électeurs ont condamné un pareil système, et, comme il n'était pas sage de les heurter de front, on a paru revenir à la liberté et à la paix. — Nous y donnons les deux mains, — mais nous voulons des garanties, — et c'est parce que nous ne les trouvons pas que nous repoussons la Constitution nouvelle.

Nous n'irons pas plus loin dans cet ordre de considérations et de faits, et retournant la proposition de nos adversaires, nous leur disons :

La révolution, c'est le gouvernement de César ;

La liberté, c'est le gouvernement du pays par le pays.

Nous engageons tous nos concitoyens à voter **NON**.

### POUR LE COMITÉ :

MOREAU, ancien représentant ; — Ed. FAYOLLE, ancien représentant ; —  
PERDRIX-LAVERGNOLLE, avocat ; — DUGENEST, médecin ; —  
Paul LAROCHE, avocat ; — BOUTTELAS-DESMOULINS,  
avoué ; — MONNET, propriétaire ; — A. FILLIOUX, propriétaire ; —  
MALLET, pharmacien.

Géret, imp. ve Detoulle.

Figure 6. Profession de foi du comité dont fait partie Joseph-Edmond Fayolle  
à l'occasion du plébiscite du 8 mai 1870.

Extrait de la cote 3 M 127.

## Élections législatives

3 M 135-138 Élections de 1852.

1852

3 M 135 Candidatures officielles, désignation, affichage, soutien, censure des journaux, surveillance des fonctionnaires s'opposant à l'action du gouvernement (menace de suspension); circonscriptions électorales, établissement de leur composition : correspondance notamment avec le ministère de l'Intérieur (janvier-mars 1852).

3 M 136 Affiches, proclamations, professions de foi (1852).

3 M 137 Résultats, correspondance administrative (24 février-3 mars 1852).

3 M 138 Rapports de gendarmerie (12 février-4 mars 1852).

3 M 139-144 Élections de 1857.

1857

3 M 139 Correspondance ministérielle, dépêches télégraphiques, instructions, circulaires (15 avril-11 août 1857).

3 M 140 Listes électorales : correspondance administrative (7-12 avril 1857).

3 M 141 Convocations, proclamations, placards (29 mai-1<sup>er</sup> juin 1857).

3 M 142 Professions de foi (janvier-juin 1857).

3 M 143 Candidatures officielles, résultats, correspondance administrative, feuilles de dépouillement (Guéret) (30 mai-2 juillet 1857).

3 M 144 Rapports de gendarmerie (22 mai-23 juin 1857).

3 M 145 Listes électorales, réclamations, affaires contentieuses.

1862-1869

3 M 146-150 Élections de 1863.

1863

3 M 146 Dépêches télégraphiques, circulaires (2 février-4 juin 1863).

3 M 147 Affiches, placards (23 mai-21 juin 1863).

3 M 148 Candidatures officielles, professions de foi (mai 1863).

3 M 149 Résultats (1<sup>er</sup> juin-10 septembre 1863).

3 M 150 Correspondance administrative (8 mai-20 juin 1863).

3 M 151 Préparation des élections.- Situation politique locale : rapports des sous-préfets sur l'état d'esprit, renseignements politiques. Affaires contentieuses.- Affaire Chassoux, accusation de diffusion de messages contre le député Sallandrouze<sup>6</sup> ; affaire Betouille, protestation contre les opérations électorales et contre l'élection de Sallandrouze (candidat officiel). Élections de 1863.- Arrondissement de Guéret, appréciations politiques sur les maires, le clergé, les instituteurs, les conseillers généraux et d'arrondissement, l'ordre judiciaire, les fonctionnaires, les notables.

1862-1863

---

<sup>6</sup> Charles Jean Sallandrouze de Lamornaix, industriel et homme politique creusois (1808 - 1867). Propriétaire des importantes manufactures de tapis d'Aubusson et de Felletin, fondées par son père en 1802. Conseiller général de la Creuse en 1842, membre du conseil général des arts et manufactures en 1840, et commandant de la garde nationale d'Aubusson, il obtint une grande médaille d'or en 1864 pour ses produits, et fut chargé, en 1845, par le gouvernement français, d'une mission en Espagne pour étudier la situation économique de ce pays. Député de 1846 à 1848, représentant du peuple en 1848, député au Corps législatif de 1852 à 1867. Officier de la Légion d'honneur du 1<sup>er</sup> janvier 1867, membre du jury de l'exposition universelle de 1833, et délégué du gouvernement français à l'exposition de Londres en 1851. Source : <http://www.assemblee-nationale.fr/sycomore/> (mars 2014).

3 M 152 Élections de 1867.- Professions de foi ; candidature Cornudet<sup>7</sup> : correspondance.

Juillet-août 1867

3 M 153 Circonscriptions électorales du département, carte comparative entre 1862 et 1867.

1867

3 M 154-156 Élections de 1869.

1869

3 M 154 Affiches et placards, instructions (28 avril 1869). Cornudet, Fayolle<sup>8</sup>, Delamarre : professions de foi (1869).

---

<sup>7</sup> Émile Cornudet des Chaumettes, homme politique (1855 - 1921). Député de la Creuse de 1882 à 1902. Fils de Joseph Cornudet des Chaumettes (1825-1876), député au Corps législatif de 1867 à 1870. Émile Cornudet des Chaumettes prit part, à peine âgé de seize ans, à la guerre franco-allemande, et s'y distingua par sa bravoure. Après le décès d'Amédée Le Faure, député de la 2<sup>ème</sup> circonscription d'Aubusson, il se présenta en 1882 pour lui succéder et fut élu au scrutin de ballottage. Il siégea sur les bancs de la gauche radicale, mais vota fréquemment avec le groupe de l'Union républicaine. Aussi fut-il inscrit en 1885 sur la liste opportuniste du département de la Creuse et fut élu au second tour. Maire de Crocq, Cornudet est aussi, pour le canton de ce nom, membre du Conseil général de la Creuse, dont il a été nommé secrétaire. À la Chambre des députés, il a le plus souvent, dans la législature 1885-1889, suivi les votes de la majorité. Il retrouva son siège aux élections générales de 1889, dans la 2<sup>ème</sup> circonscription d'Aubusson. Il fut réélu aux élections générales de 1898 dans la circonscription unique d'Aubusson. Il siégea à la Commission de l'armée, et à celle des chemins de fer ; il présenta des propositions de loi et rapporta plusieurs projets de loi. Mais son activité parlementaire s'éteignit brusquement avec sa santé, et il ne se représenta pas aux élections générales de 1902. Jouissant d'une grosse fortune, il avait acheté en 1895 le journal *La Lanterne*. Tombé malade, il dut se retirer dans une maison de santé à Boulogne-sur-Mer, où il mourut en 1921. Source : <http://www.assemblee-nationale.fr/sycomore/> (mars 2014).

<sup>8</sup> Joseph-Edmond Fayolle, homme politique (1815-1885). Représentant du peuple en 1848 et en 1849, sénateur de 1876 à 1885. Fils d'un conseiller de préfecture, étudia le droit, et, reçu avocat, s'inscrivit au barreau de sa ville natale, Guéret. Il épousa la fille de M. Leyraud, député de l'opposition libérale, et manifesta lui-même, sous le règne de Louis-Philippe, des opinions démocratiques qui le firent nommer conseiller général de la Creuse, commandant de la garde nationale, et en 1848, représentant de ce département à l'Assemblée constituante. Il siégea à gauche et vota ordinairement avec le parti républicain modéré. Il combattit la politique de l'Élysée à l'Assemblée législative, où il fut réélu représentant de la Creuse en 1849. Il appartint à la minorité. Fayolle protesta contre le coup d'Etat de décembre. Il reprit sa place au barreau de Guéret, et fut choisi en 1869, comme candidat de l'opposition démocratique dans la 1<sup>ère</sup> circonscription de la Creuse, sans être élu. En 1870, Fayolle fut maire de Guéret. Il fut révoqué après le 24 mai 1873 et, lors des premières élections sénatoriales (30 janvier 1876), devint sénateur de la Creuse. Il fit partie du groupe de la gauche républicaine. Réélu sénateur en 1885, Fayolle continua de voter avec la majorité de gauche, et mourut la même année. Il était membre du conseil général de la Creuse, qu'il avait présidé. Source : <http://www.senat.fr/senateur-3eme-republique/> (mars 2014).

3 M 155 Résultats (24-25 mai 1869).

3 M 156 Demandes d'ouverture du scrutin avant 8H00, dépôt à la préfecture du serment des candidats, protestations : correspondance (4 mai-1<sup>er</sup> juillet 1869).

### **Élections au Conseil d'arrondissement et au Conseil général**

3 M 157-166 Conseil d'arrondissement.

1852-1870

3 M 157 Membres, listes (1852).

3 M 158 Conseillers, renseignements (1852).

3 M 159 Procès-verbaux (1855).

3 M 160 Bureaux, constitution (1854-1863).

3 M 161 Élections partielles de 1861 et de 1866.- Convocation des électeurs : arrêté du préfet ; procès-verbaux des résultats, rapports des sous-préfets sur la situation politique avant les élections, professions de foi, correspondance avec le ministère de l'Intérieur, tableau des membres à renouveler en 1861, correspondance.  
1861. Canton d'Aubusson (élection de Rousseau).1866. Cantons de Bellegarde (élection de Parry), de Bénévent-l'Abbaye (élection de Delage), de Bourgneuf (élection de Paquet), de Châtelus (élection de Bussière).

3 M 162 Résultats : procès-verbaux (1867).

3 M 163 Élection partielle de 1869.- Canton de Chambon-sur-Voueize : procès-verbaux.

3 M 164 Élection partielle de 1870.- Canton de Saint-Vaury 1870, élection de Pierre de Cessac : correspondance, dépêches télégraphiques.

3 M 165 Renouvellement de 1870 : affiches, procès-verbaux (1870).

3 M 166 Conseillers d'arrondissement, renseignements (1864-1870).

3 M 167-168 ;  
170 ; 174-175 ;  
177 Conseil général.

1851-1870

- 3 M 167 Organisation des opérations de vote : circulaires ; convocation, composition des bureaux : instructions (1851-1863).
- 3 M 168 Membres, listes (1852-1865).
- 3 M 170 Renouvellement partiel : correspondance, procès-verbaux (1855).
- 3 M 174 Élections de 1865.- Affaires contentieuses. – Canton de La Souterraine, soutien à la candidature du général Montaudon, protestations contre l'élection : décisions du Conseil d'État et de préfecture, professions de foi, procès-verbal de l'élection, journal « Le Conciliateur » (juillet 1865), rapports du commissaire de police, tableau des conseillers municipaux de La Souterraine, correspondance notamment avec le maire de La Souterraine. Canton de Grand-Bourg, agitations, protestation contre les élections : profession de foi, rapport du maire, correspondance (1862-1866).
- 3 M 175 Renouvellement : instructions, convocations (1867).
- 3 M 177 Élections partielles de 1868. - Canton de Saint-Sulpice-les-Champs : correspondance, déclarations de candidatures, professions de foi, procès-verbaux des résultats, rapports des sous-préfets.

3 M 169 ;  
171-173 ;  
176 ; 178-179 Conseil général et Conseil d'arrondissement.

1852-1870

- 3 M 169 Correspondance politique, professions de foi. (1852).
- 3 M 171 Renouvellement : correspondance politique (1858).
- 3 M 172 Élections partielles.- Cantons d'Ahun (Lanier), de Chénérailles, d'Évaux, d'Aubusson et de La Courtine (affaire Bayle) (juin 1861).
- 3 M 173 Élections de 1861-1864 : correspondance politique (1861-1865).

3 M 176      Renouveaulement de 1867 : procès-verbaux, correspondance (1867-1868).

3 M 178-179      Élections de juin 1870.

3 M 178      Instructions, procès-verbaux, correspondance.

3 M 179      Affiches, professions de foi.

### **Élections municipales**

3 M 180\*-181\*      Renouveaulement de 1852.

1852

3 M 180\*      Maires et adjoints du département : registre d'inscription.

3 M 181\*      Conseillers municipaux : registre d'inscription.

3 M 182      Maires et conseillers municipaux, prestation de serment au Prince-Président : procès-verbaux.

Mai 1852

3 M 183      Maires et adjoints.- Renseignements, appréciations politiques.

1852-1853

3 M 184      Maires et adjoints, partage des électeurs en section : circulaires du ministère de l'Intérieur ; candidats : correspondance avec les sous-préfets, les maires ; renseignements confidentiels : rapports des sous-préfets sur les opérations de vote.

1852

3 M 185      Conseillers municipaux : listes des élus. Élections : lettre du préfet sur le partage des électeurs en sections, convocation des électeurs par le maire, feuilles de dépouillement (Guéret).

1852

3 M 186	Conseils municipaux, installation : procès-verbaux.	1852
3 M 187	Maires et conseillers municipaux, prestation de serment à l'Empereur : procès-verbaux.	1853
3 M 188-192*	Élections de 1855.	1855
3 M 188	Instructions, correspondance.	
3 M 189	Résultats : procès-verbaux.	
3 M 190	Conseillers élus : listes.	
3 M 191	Conseillers municipaux, prestations de serment à l'Empereur : procès-verbaux ; installation : procès-verbaux.	
3 M 192*	Conseillers municipaux : registre d'inscription.	
3 M 193-194	Élections de 1860.	1860
3 M 193	Maires et adjoints.- Tableau des modifications projetées ; appréciations, avis des maires sur la nomination des adjoints, propositions des sous-préfets pour le renouvellement quinquennal du personnel à la nomination du préfet ; rapports détaillés des sous-préfets avec notamment les rubriques « incidents dignes d'intérêts » et « résumé sommaire », rapports des juges de paix sur les opérations de vote, correspondance.	
3 M 194	Résultats.- Conseils municipaux, installation et prestation de serment : procès-verbaux ; tableaux des membres. Guéret : feuilles de dépouillement, procès verbaux.	

3 M 196-198 Élections de 1865.

1865

3 M 196 Résultats : correspondance, feuilles de dépouillement du scrutin par bureau de vote, procès-verbaux.

3 M 197 Rapports, correspondance (septembre-octobre 1865).

3 M 198 Conseils municipaux : tableaux des membres.

EMPIRE



FRANÇAIS.

PRÉFECTURE DE LA CREUSE.

Nous, Préfet du département de la Creuse, Chevalier de l'Ordre  
Impérial de la Légion-d'Honneur,

*Vu les articles 2 et 3 de la loi du 5 mai 1855, sur l'organisation municipale,*

**ARRÊTONS :**

ARTICLE PREMIER.

*M. De Courthille Charles Constantin*  
*est nommé Maire de la commune de Peyrat-la-Nonière*  
*arrondissement d'Aubusson.*

ARTICLE 2.

*M. De Courthille* *entrera en fonctions*  
*immédiatement après avoir prêté serment en présence du Conseil*  
*municipal, assemblé à cet effet.*

Fait à Guéret, en l'hôtel de la Préfecture, le

1865.

Signé : **BARON THARREAU.**

Pour ampliation :

LE CONSEILLER DE PRÉFECTURE, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL,



Figure 7. Arrêté de nomination du maire de Peyrat-la-Nonière par le préfet de la Creuse en 1865.

Extrait de la cote 3 M 199.

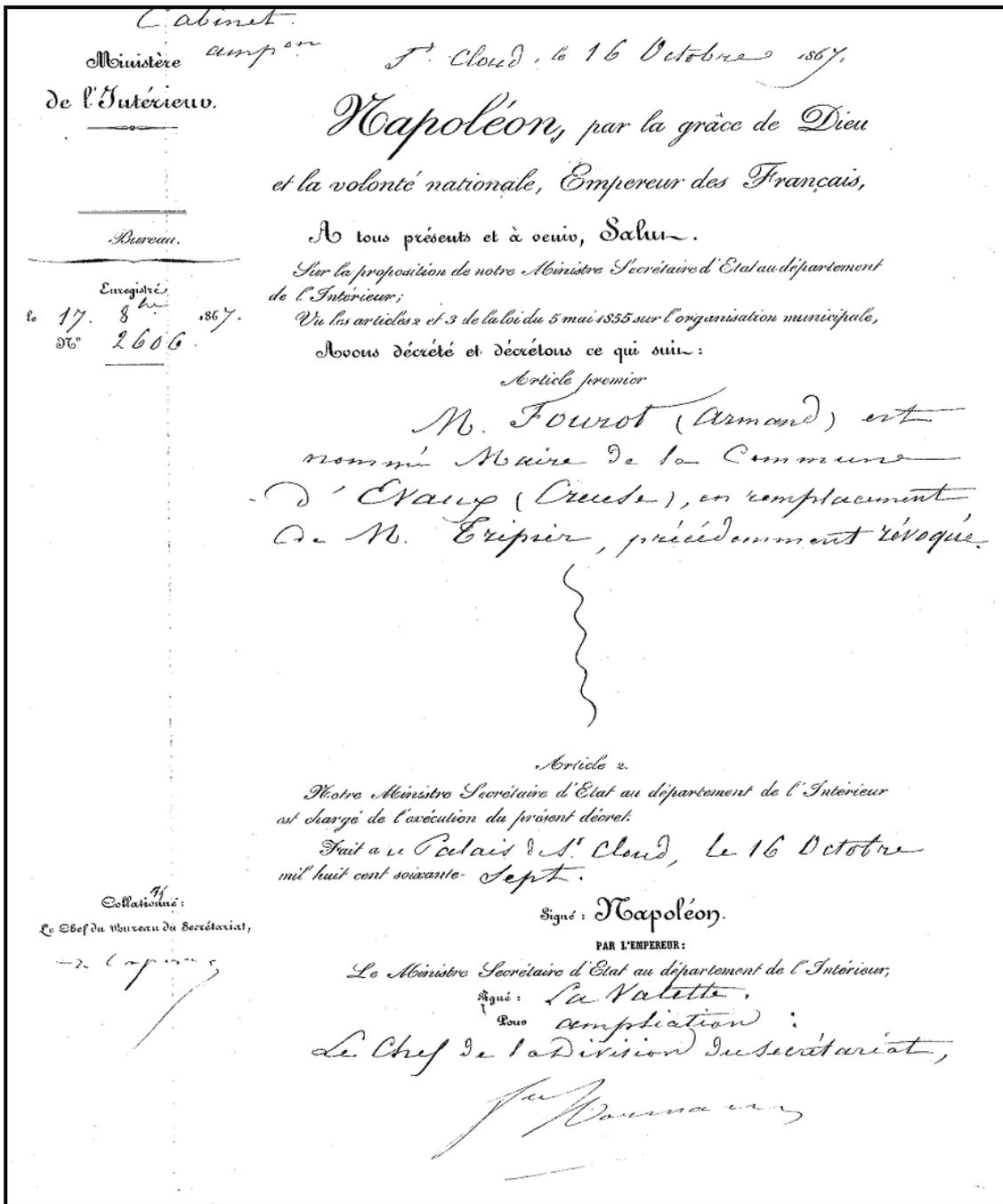


Figure 8. Décret de nomination du maire d'Évaux par l'Empereur Napoléon en 1867.

Extrait de la cote 3 M 200.

La loi sur l'organisation municipale du 5 mai 1855 définit le mode de nomination des maires. Les maires et les adjoints sont nommés par l'Empereur, dans les chefs-lieux de département, d'arrondissement et de canton et dans les communes de plus de 3000 habitants. Dans les autres communes ils sont nommés par le préfet au nom de l'Empereur.

3 M 201-203 Élections de 1870.

1870

3 M 201 Instructions.

3 M 202 Affiches, professions de foi.

3 M 203 Conseils municipaux : tableaux des membres ; installation : procès-verbaux. Élections : feuilles de dépouillement, tableaux des résultats pour chaque candidat et par bureau, procès-verbaux des résultats.

3 M 204 Élections municipales, affaires gérées par les sous-préfets : correspondance avec le préfet.

Exemples : candidats proposés à la nomination, protestation des électeurs.

1852-1870

3 M 205-248 Membres des conseils municipaux.- Nominations, démissions, dissolution, protestations, révocations, renseignements, dénonciations : extraits du registre des délibérations, professions de foi, procès-verbaux des résultats, dépêches télégraphiques, correspondance.

Février 1848-1871

3 M 205 Ahun -  
Augères

3 M 211 La Brionne -  
Bussière-St-  
Georges

3 M 206 Aulon -  
Azérables

3 M 212 La Celle-  
Barmontoise -  
Chamberaud

3 M 207 Banize -  
Bellegarde

3 M 208 Bénévent-  
l'Abbaye -  
Bonnat

3 M 213 Chambonchard  
- Champagnat

3 M 209 Bord-Saint-  
Georges - Le  
Bourg-d'Hem

3 M 214 Champsanglard  
- La Chapelle-  
Taillefert

3 M 210 Bourganeuf -  
Boussac-Bourg

3 M 215 Chard - La  
Chaussade

3 M 216	Chavanat - Colondannes	3 M 229	Mourioux - Naillat
3 M 217	Le Compas - Crozant	3 M 230	Néoux - Nouzerolles
3 M 218	Croze - Évaux- les-Bains	3 M 231	Nouziers - Pierrefitte
3 M 219	Faux-la- Montagne - Fleurat	3 M 232	Pigerolles - Poussanges
3 M 220	Fontanières - Genouillat	3 M 233	Reterre - Royère
3 M 221	Gentioux - Le Grand-Bourg	3 M 234	Sagnat - Saint- Amand- Jartoudeix
3 M 222	Guéret - Jarnages	3 M 235	Saint-Avit-de- Tardes - Saint- Dizier-les- Domaines
3 M 223	Jouillat - Lépinas	3 M 236	Saint-Dizier- Leyrenne - Sainte-Feyre- la-Montagne
3 M 224	Leyrat - Lourdoueix- Saint-Pierre	3 M 237	Saint-Fiel - Saint-Hilaire- la-Plaine
3 M 225	Lupersat - Maison-Feyne	3 M 238	Saint-Hilaire- le-Château - Saint-Léger- Bridereix
3 M 226	Maisonnisses - Marsac	3 M 239	Saint-Léger-le- Guérétois - Saint-Martial- le-Vieux
3 M 227	Le Mas- d'Artige - Mérinchal		
3 M 228	Montaigut-le- Blanc - Mortroux		

3 M 240	Saint-Martin- Château - Saint-Merd-la- Breuille	3 M 244	Saint-Silvain- sous-Toulx - Saint-Vaury
3 M 241	Saint-Michel- de-Veisse - Saint-Pardoux- les-Cards	3 M 245	Saint-Victor - Savennes
3 M 242	Saint-Pardoux- Lavaud - Saint- Priest-la-Plaine	3 M 246	Sermur - La Souterraine
3 M 243	Saint-Priest- Palus - Saint- Silvain- Montaigut	3 M 247	Tardes - Le Trucq
		3 M 248	Vallière - La Villeneuve

### **TROISIEME RÉPUBLIQUE (1870-1940)**

Le système électoral actuel est mis en place au cours de cette période si on excepte deux changements postérieurs : le droit de vote des femmes et leur éligibilité (1944), ainsi que l'abaissement de la majorité civique à 18 ans (1974). Par ailleurs, une innovation majeure apparaît avec les premières élections sénatoriales, élections importantes puisque le Sénat joue un rôle de premier plan sous la III<sup>ème</sup> République. Auparavant composé de membres de droits ou de membres désignés par le Prince-président, le Sénat est désormais composé 75 sénateurs inamovibles et de 225 sénateurs élus et renouvelés par tiers tous les 3 ans depuis les lois constitutionnelles de 1875. Sous la Troisième République, en 1884, est promulguée la loi municipale toujours en vigueur : « la grande charte républicaine de la liberté municipale ». Le maire est élu par le conseil municipal, lui-même élu au suffrage universel pour une durée de quatre ans et renouvelable intégralement (en 1929, la durée du mandat municipal est portée à 6 ans). Le préfet a une autorité à la fois sur le maire et sur les actes de la commune.

#### **Casiers administratifs électoraux**

3 M 249	Instructions.	1875-1923
3 M 250	Affaires contentieuses, exclusions.	1872-1895

3 M 251	Réhabilitations.	1876-1932
3 M 252-259	Extraits et bulletins individuels.	1876-1934
3 M 252	Lettre A.	
3 M 253	Lettre B.	
3 M 254	Lettre C.	
3 M 255	Lettre D.	
3 M 256	Lettres E - G.	
3 M 257	Lettres H – L.	
3 M 258	Lettres M – P.	
3 M 259	Lettres Q - V.	

### Listes électorales de Guéret

- 3 M 679 Listes (1871-1872) ; liste de 1872, révisions à faire ; listes des fonctionnaires (1872).  
1871-1872
- 3 M 680 Listes générales des électeurs arrêtées les 31 mars 1874 et 1875 et liste municipale arrêtée le 27 septembre 1874.  
1874-1875
- 3 M 681 – 682 Listes.  
1876-1884
- 3 M 681 1876-1878-1880.
- 3 M 682 1881-1884.
- 3 M 683 Listes politiques arrêtées les 31 mars 1885, 1886, 1887, 1888.  
1885-1888
- 3 M 684 Listes politiques arrêtées les 31 mars 1889, 1890.  
1889-1890
- 3 M 685 -687 Révisions.  
1892 ; 1934 ; 1936
- 3 M 685 Diffusion de la nouvelle liste : affiche, procès-verbal de dépôt à la mairie (1892).
- 3 M 686 1934.
- 3 M 687 1936.

### **Listes électorales des communes**

- 3 M 260-261 Listes de 1936.
- 3 M 260 Arrondissement d'Aubusson.
- 3 M 261 Arrondissement de Guéret.
- 3 M 262-263 Listes de 1937.
- 3 M 262 Arrondissement d'Aubusson.
- 3 M 263 Arrondissement de Guéret.
- 3 M 264-265 Listes électorales, rectifications à faire : tableaux (par communes).
- 1938-1939
- 3 M 264 1938.
- 3 M 265 1939.
- 3 M 266 Dépenses de confection des listes et autres dépenses relatives aux élections.
- 1915-1940

### **Modifications électorales**

- 3 M 267 Circonscriptions et sections électorales, délimitation : plans, correspondance.  
Commune de Pierrefitte (1914). Arrondissement d'Aubusson (1874). Communes de Guéret et d'Aubusson (1871).
- 1871-1914
- 3 M 268 Réforme électorale.
- 1907-1925

## Élections sénatoriales

- 3 M 326-327 Élections de 1884 et de 1885.  
1885
- 3 M 326 Convocation, correspondance administrative ; délégués sénatoriaux (3 janvier-24 octobre 1885).
- 3 M 327 Professions de foi.
- 3 M 328 Élections de 1889 : convocation, correspondance, professions de foi.  
1888-1889
- 3 M 329 Élections de 1894 : convocation, instructions, correspondance (novembre-décembre 1893).  
1893-1994
- 3 M 330 Élections de 1896.- Sous-préfecture de Boussac : correspondance, rapport du sous-préfet, tableau de renseignements par commune (mentions du nombre de délégués à élire, leurs noms et celui des suppléants, le nombre des votants et le nombre de voix obtenues).  
1896
- 3 M 331 Élections de 1900.- Instructions, correspondance ; élection des délégués sénatoriaux : procès-verbaux.  
1900
- 3 M 332 Élections de 1902, 1906 et 1907.- Circulaires du ministère de l'Intérieur ; résultats des élections, protestations contre les opérations de vote : arrêtés du Conseil de préfecture.  
1902-1907

- 3 M 333 Élections de 1912.- Convocation des électeurs : arrêté du préfet, décret du président ; circulaires du ministère de l'Intérieur ; résultats, annulation d'opérations électorales : télégrammes, correspondance, coupures de presse, tableaux des élus pour les arrondissements de Bourgneuf et Boussac.
- 1911-1912
- 3 M 334-335 Élections de 1921.
- 1921
- 3 M 334 Instructions, correspondance, résultats (novembre 1920-janvier 1921).
- 3 M 335 Professions de foi.
- 3 M 336 Élection partielle de 1922.- Convocation des électeurs, renseignements sur les candidats ; circulaires du ministère de l'Intérieur, coupures de presse, correspondance, tableaux des délégués sénatoriaux pour Aubusson, Bourgneuf, Boussac et Guéret.  
Remplacement de M. Simonnet.
- 1922
- 3 M 337-340 Élection partielle de 1925.
- 1925
- 3 M 337 Remplacement de M. Viviani<sup>9</sup> : instructions.
- 3 M 338 Délégués sénatoriaux ; correspondance, notices sur les candidats (septembre-novembre 1925).
- 3 M 339 Professions de foi.
- 3 M 340 Résultats : procès-verbaux.

---

<sup>9</sup> Consulter la note de bas de page de la cote 3 M 292.

3 M 341-343 Élections de 1929.

1929

3 M 341 Convocation ; élection des délégués sénatoriaux (affaire contentieuse à Pionnat) : correspondance, rapports (septembre-octobre 1929).

3 M 342 Professions de foi, extraits de presse.

3 M 343 Résultats, notices sur les sénateurs.

3 M 344-346 Élection partielle de 1931.

1931

3 M 344 Organisation des opérations de vote : correspondance, notices sur les candidats.  
Remplacement de M. Binet.

3 M 345 Professions de foi, extraits de presse.

3 M 346 Résultats : procès-verbaux.

3 M 347 Élection partielle de 1937.- Convocation des électeurs, déclarations de candidatures ; notices individuelles, professions de foi, correspondance, bulletins de vote, listes des électeurs sénatoriaux (par ordre alphabétique), coupures de presse, numéro de septembre 1937 du « Travailleur » (hebdomadaire régional du parti communiste), tableaux des résultats ; surveillance des activités en Creuse de M. Vertex, journaliste à Paris : rapports.  
Remplacement de M. Grand.

1937

# ELECTIONS SÉNATORIALES

DU 3 OCTOBRE 1937

*Mon cher Maire,*

*Dimanche prochain votre Conseil Municipal doit désigner les Délégués Sénatoriaux.*

*Je me fais un devoir de vous dire que je suis candidat à l'Election Sénatoriale du 3 Octobre prochain dans notre Département.*

*Dans quelques jours, tous les Délégués Sénatoriaux recevront de ma part une circulaire à ce sujet.*

**Docteur SINAUD François-Henri,**

*Médecin à Guéret,*

*Ancien Combattant (Carte n° 20.482),*

*Chevalier de la Légion d'Honneur,*

*Membre du Conseil d'Administration de la Caisse Mutuelle*

*Agricole d'Assurances Sociales de la Creuse,*

*Président du Conseil d'Administration de la Caisse*

*Départementale des Assurances Sociales de la Creuse,*

*Membre du Bureau du Comité d'Hygiène Sociale de la Creuse,*

*Adjoint au Maire de Guéret,*

*Conseiller d'Arrondissement de Saint-Vaury,*

*Président du Conseil d'Arrondissement de Guéret,*

**Candidat Républicain Radical-Socialiste.**

GUÉRET. — IMP. FOURIAUD

Figure 9. Profession de foi du Docteur Sinaud pour les élections sénatoriales de 1937.

Extrait de la cote 3 M 347.

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

# Election Sénatoriale du 3 Octobre 1937

## Profession de foi en l'Unité Politique Nationale du Docteur Francis BUSSIÈRE

### Les Doctrines de mort des vieux Partis à l'épreuve du Pouvoir

	NAISSANCES	DÉCÈS	EXCÉDENTS
Allemagne (1935 et 1936)	2.570.300	1.388.900	+ 951.400
Italie	1.951.900	1.176.600	+ 775.300
France	1.270.000	1.300.000	- 30.000

### Un Nouveau Radicalisme Paysan

de Réconciliation Française intégrale

#### Pour la Terre

#### Pour la Famille

#### Pour la Nation

### Révision de la Constitution

#### Monsieur le Délégué,

La vérité n'a rien à voir avec le nombre de gens qu'elle persuade. En présence du désordre actuel d'une Politique désa-

pas seulement de la Politique mais de la Justice, donc en définitive de la Morale qui doit être respectée d'abord aux sommets de l'Etat et par l'Etat !  
Je vais m'exprimer avec la loyauté que

nements qui l'ont précédé, les ont instruits à grands frais !...

— Je n'ignore pas l'effort de civisme que font ces hommes pour s'élever au-dessus des passions partisans et se libérer du joug honteux des Comités et de l'influence tortueuse de leurs maquignons de village...

La raison en est qu'en matière de civisme, ils savent ce qu'ils savent, voient ce qu'ils voient de leurs bons yeux, et n'ont à prendre — ou à subir — les ordres de personne que de leur fonds de Justice et de droiture !

Ils ont réfléchi à l'urgence, à la nécessité de la réconciliation des Français, de tous les Français qui ont conservé le « sens national », de l'extrême-droite à l'extrême-gauche.

Par dessus les dogmes menteurs et les divagations politiques, ces hommes sont, aujourd'hui, prêts à se tendre les mains pour le salut de la Patrie que les Partis font misérablement desconfire au tombeau !

Dans la pensée de ces hommes nouveaux, ce n'est ni d'une... « trêve »... ni d'une... « pause »... ni d'une *fraternité... de Paris... ou de Loge*... qu'il s'agit ! mais d'une réconciliation définitive poursuivie par plus de Justice sociale dans la Nation, par l'Education et l'Enseigne-

de ce « milieu » et ne pratique pas ce métier-là !

Vis-à-vis de ces « grandes compagnies modernes de la Judéo-maçonnerie », entreprises de pillage et d'exploitation de la France, qui échappent à toute patente comme à toute sanction, je ne composerai jamais ; pas plus qu'avec les habiles croupiers qu'elles délèguent et qui ne manquent pas d'essayer de vous « avoir » — par groupe ou un à un — vous ne perdez rien pour attendre !

Mais « *Un homme averti en vaut deux !* »

### II. - POUR LA DEFENSE de la Paysannerie, de la Région, de la Famille, des Métiers Français

C'est aux mandataires de la Terre de France, chargés en ce jour d'une grande responsabilité morale et d'une œuvre d'épuration que je m'adresse. Cette indépendance doit vous libérer et vous grandir ! Elle explique aussi mon émotion profonde, car en vous je veux retrouver le *grape et honnête visage de cette Paysannerie française* dont nul ne sent mieux que moi toute la sagesse, tout le bienfait qu'elle représente aujourd'hui, au bord de la barbarie qui nous menace, pour notre malheur.

Figure 10. Profession de foi du Docteur Bussièrre pour les élections sénatoriales de 1937.

Extrait de la cote 3 M 347.

3 M 348-351 Élections de 1938.

1938

3 M 348 Instructions, correspondance, notices sur les candidats (octobre-novembre 1938).

3 M 349 Professions de foi.

3 M 350 Affiches, coupures de presse.

3 M 351 Résultats : procès-verbaux.

### **Élections législatives**

3 M 269 Élections législatives et sénatoriales : instructions, circulaires.

1876-1929

3 M 270 Assemblée constituante : professions de foi.

Septembre - octobre 1870

3 M 271 Élections générales et complémentaires de 1871.- Loi électorale, affiches, professions de foi (Sallandrouze, Nadaud<sup>10</sup>, Assolant<sup>11</sup>), correspondance, procès-verbaux des résultats.

1871

3 M 272 Élections de 1876 et de 1877.- Professions de foi ; appel de M. Thiers aux électeurs du 9<sup>ème</sup> arrondissement.  
Exemple : profession de foi du Général de Laveaucoupet.

1876-1877

---

<sup>10</sup> Martin Nadaud, maçon et homme politique (1815 - 1898). Représentant en 1849, député de 1876 à 1889. Fils de cultivateurs, il se rendit à Paris à l'âge de 16 ans, exerça le métier de maçon: et devint chef d'atelier à 19 ans. Il s'efforça de compléter l'instruction insuffisante qu'il avait reçue, fréquenta les réunions socialistes. Il s'éprit des doctrines de Cabet, et devint un adepte fervent du communisme. Après la révolution de 1848, il présida le club des habitants de la Creuse à Paris, et commença à se faire connaître. Ses compatriotes l'envoyèrent en 1849 à l'Assemblée Législative. Le représentant de la Creuse prit place à la Montagne, dans le groupe des républicains socialistes. Au coup d'Etat du 2 décembre 1851, Nadaud fut arrêté et fut expulsé du territoire français, après deux mois de détention. Il se rendit alors en Angleterre et se tint, pendant toute la durée de l'Empire, à l'écart de la politique militante. En 1852, il est élu aux élections du Corps législatif dans la 2<sup>ème</sup> circonscription de la Creuse, contre l'élue officiel, Sallandrouze de la Mornaix. De retour en France, il déclina la candidature démocratique dans la Seine en 1869. Il fut, de septembre 1870 à février 1871, préfet de la Creuse, et se présenta en 1871 sans succès comme candidat républicain radical à l'Assemblée nationale dans son département et à Paris aux élections complémentaires du 5 juillet de la même année. En revanche, il fut élu, le 25 juillet, conseiller municipal de Paris par le quartier du Père-Lachaise (20<sup>ème</sup> arrondissement). Il s'occupa surtout de questions ouvrières et de travaux publics, opina avec les radicaux du conseil, et entra à la Chambre des députés en 1876, comme député républicain de l'arrondissement de Bourgneuf (Creuse). Il prit place à l'extrême gauche. Réélu en 1877. Nadaud ne fit point d'opposition au système « opportuniste » préconisé par Gambetta, collabora à la République française, obtint sa réélection comme député de Bourgneuf en 1881. Il se rallia plus étroitement à la politique gouvernementale et fut appelé par la majorité de la Chambre nouvelle au poste de questeur. Porté, en 1885, sur la liste républicaine de la Creuse, il fut réélu député de ce département. Appelé de nouveau aux fonctions de questeur, il appuya les divers ministères qui se succédèrent au pouvoir. Aux élections générales de septembre-octobre 1889, il retrouve la circonscription de Bourgneuf et l'ancien candidat gouvernemental Coutisson dont il avait triomphé en 1876 et en 1877. Mais celui-ci devait prendre sa revanche. En 1893, Martin Nadaud a 78 ans et ne se représente pas. Nadaud s'éteint en 1898 à Soubrebost, dans sa propriété de La Martinèche où il s'était retiré. Source : <http://www.assemblee-nationale.fr/sycomore/> (mars 2014).

Consulter également la sous-série 11J (Fonds Martin Nadaud).

<sup>11</sup> Alfred Assolant, romancier (1827-1896). Né à Aubusson. Licencié ès Lettres, après avoir enseigné l'histoire, il s'attire les foudres de son recteur pour ses opinions républicaines. Il entreprend un voyage aux États-Unis, puis réunit ses souvenirs dans les *Scènes de la vie des États-Unis* (1858). Farouche opposant de Napoléon III, il collabore à la presse d'opposition, puis s'essaie au roman. Auteur de romans pour la jeunesse, il publie en 1867 *Les Aventures du capitaine Corcoran*. Après plusieurs échecs à la députation, il termine sa vie dans l'anonymat et meurt à Paris en 1896. Source : <http://creuse.com/atlas/pdf/15-Identites-23.pdf> (mars 2014).

- 3 M 273 Élections de 1881.- Rapports de police, correspondance, affiches, professions de foi, liste des votants, procès verbal des opérations de l'assemblée électorale, résultats.  
1881
- 3 M 274 Élections partielles de 1882.- Arrondissement d'Aubusson : convocation des électeurs ; rapports du sous-préfet, professions de foi, télégrammes. Élection d'Émile Cornudet.  
1882
- 3 M 275-276 Élections de 1885.  
1885
- 3 M 275 Correspondance (septembre-novembre 1885).
- 3 M 276 Affiches, professions de foi ; résultats : procès-verbaux.
- 3 M 277\* Candidatures, déclarations : registre.  
Nombreuses signatures en particulier celles de Martin Nadaud et de René Viviani.  
1889-1912
- 3 M 278-281 Élections de 1889.  
1889
- 3 M 278 Correspondance administrative, rapports (juillet-octobre 1889).
- 3 M 279 Professions de foi, affiches.
- 3 M 280 Tableau des rectifications à faire à la liste électorale, liste des électeurs par numéro d'ordre, feuilles d'inscription des votants, feuilles de dépouillement, procès verbaux des résultats.
- 3 M 281 Journaux et coupures de presse.

- 3 M 282 Élections de 1902.- Correspondance, rapports, professions de foi, procès-verbaux des résultats.  
1902
- 3 M 283 Élections de 1906.- Correspondance, rapports, professions de foi, procès-verbaux des résultats.  
1906
- 3 M 284 Élections complémentaires de 1907 et de 1908.- Arrondissement de Boussac (juin-juillet 1907) ; arrondissement de Guéret (décembre 1907-janvier 1908) : professions de foi, bulletins de vote, procès-verbaux des résultats.  
1907-1908
- 3 M 285 Élections de 1910.- Arrondissements de Guéret et de Boussac : affiches, professions de foi, coupures de journaux, procès-verbaux des résultats.  
1910
- 3 M 286-291 Élections de 1914.  
1914
- 3 M 286 Convocations, instructions.
- 3 M 287 Déclarations de candidature : correspondance administrative.
- 3 M 288 Prévisions, rapports, notices sur les candidats (septembre 1913-avril 1914).
- 3 M 289 Professions de foi.
- 3 M 290 Affiches, coupures de journaux.
- 3 M 291 Résultats : procès-verbaux.

3 M 292-295 Élections de 1919.

1919

3 M 292 Élection de Viviani<sup>12</sup>.- Instructions, rapports et prévisions, correspondance administrative (septembre-novembre 1919).

3 M 293 Professions de foi.

3 M 294 Affiches, coupures de journaux.

3 M 295 Résultats : procès-verbaux.

3 M 296 Sénateurs et députés du département : notices.

1921

---

<sup>12</sup> René Viviani, avocat, publiciste, homme politique (1863-1925). Fils d'un conseiller général d'Oran, Viviani fait ses études dans cette ville et étudie le droit à la faculté de Paris. Après avoir obtenu la licence, il s'inscrit d'abord au barreau d'Alger puis il revient à Paris où il est secrétaire de la conférence des avocats, puis secrétaire de Millerand. Rédacteur en chef à la Petite République quand cet organe devient socialiste, il se signale dès lors par ses plaidoiries pour les grévistes poursuivis devant les tribunaux de province. Il proteste contre les agissements de la police à Paris lors des troubles du Quartier latin (1893). Durant cette période, il est l'avocat-conseil du syndicat général des ouvriers et employés de chemin de fer et l'un des arbitres des ouvriers dans la grande grève de Carmaux. Candidat socialiste aux élections législatives en 1893 dans la 1<sup>re</sup> circonscription du Ve arrondissement de Paris, René Viviani est élu au 2<sup>ème</sup> tour de scrutin. Il est réélu en 1898, au 1<sup>er</sup> tour. À la Chambre des députés, Viviani soutient à plusieurs reprises à la tribune les revendications socialistes. Il va dans les départements haranguer les grévistes ou plaider divers procès politiques. Aux élections législatives de 1902, René Viviani, après une campagne électorale très passionnée, n'est pas élu. Mais il se voit confier un nouveau mandat de député, en 1906. Premier titulaire du ministère du Travail et de la Prévoyance sociale, en octobre 1906, dans le cabinet Clemenceau, il fait voter les lois sur le repos hebdomadaire, les assurances du travail, le bien de famille insaisissable, le salaire de la femme mariée. C'est volontairement qu'il abandonne ce poste, en novembre 1910. Il fait à nouveau acte de candidature aux élections législatives de 1910, mais dans la Creuse cette fois, et il est élu député de l'arrondissement de Bourgneuf. Il est réélu en 1914 et en 1919. Il accepte le portefeuille de l'Instruction publique et des Beaux-arts dans le cabinet Doumergue de décembre 1913 à juin 1914. C'est durant le voyage qu'il accomplit en Russie aux côtés du Président de la République qu'est lancé l'ultimatum à la Serbie, premier acte où s'affirme la volonté de guerre de l'Allemagne et de l'Autriche. Secondant les efforts de Poincaré, Viviani fait tout pour conjurer le péril. Le 1<sup>er</sup> août, il décide la mobilisation générale. Après avoir été président du Conseil, Viviani fait partie, d'octobre 1915 à septembre 1917, de divers ministères où il est titulaire du portefeuille de la Justice. À partir de 1917, il ne joue plus de rôle dans la politique active qu'en quelques circonstances. En 1920 et 1921, il représente la France au Conseil de la société des nations. En 1922, René Viviani est élu sénateur de la Creuse. Viviani a brillé au barreau comme au parlement. Retiré dans une maison de convalescence et de repos aménagée dans un ancien château, au Plessis-Robinson, il s'éteignit en 1925. Source : <http://www.assemblee-nationale.fr/sycomore/> (mars 2014). Consulter également la sous-série 1J 1067 (Correspondance de René Viviani).

3 M 297-300 Élections de 1924.

1924

3 M 297 Instructions (janvier-mai 1924), rapports, prévisions, correspondance administrative (mars-mai 1924).

3 M 298 Professions de foi.

3 M 299 Affiches, journaux, coupures de presse.

3 M 300 Résultats : procès-verbaux ; députés élus : notices.

3 M 301-305 Élections de 1928.

1928

3 M 301 Instructions, prévisions, correspondance administrative (juillet 1927-avril 1928).

3 M 302 Professions de foi.

3 M 303 Affiches, coupures de presse.

3 M 304 Résultats : procès-verbaux.

3 M 305 Affaires Particulières.- Candidatures du radical Maingard, du communiste Laboureur ; encadrement de l'accès aux bureaux de la préfecture : instructions du cabinet du préfet ; demandes de communication de la liste des candidats, surveillance des congrès politiques : correspondance (1927- 1928).

3 M 306-308 Élection partielle de 1931.

1931

3 M 306 Circonscription d'Aubusson.- Organisation des opérations de vote : instructions, rapports, correspondance, notices sur les candidats (17 mars-23 avril 1931).  
Remplacement de M. Connevot.

3 M 307 Professions de foi, affiches, extraits de presse.

3 M 308 Résultats : procès-verbaux.

3 M 309-314 Élections de 1932.

1932

3 M 309 Instructions, correspondance administrative, notices sur les candidats (avril 1932).

3 M 310 Prévisions, rapports du sous-préfet d'Aubusson, rapports au ministre de l'Intérieur.

3 M 311 Professions de foi.

3 M 312 Affiches.

3 M 313 Résultats : procès-verbaux.

3 M 314 Extraits de presse.

PARTI RÉPUBLICAIN  
RADICAL ET RADICAL-SOCIALISTE

Arrondissement d'AUBUSSON

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

DU 1<sup>er</sup> MAI 1932



ANTOINE JOULOT

MES CHERS COMPATRIOTES,

La campagne électorale va s'achever.

Quel que soit le résultat du scrutin, j'en conserverai un souvenir agréable, car elle m'aura permis, encore une fois, de mesurer l'affabilité et la bienveillance des Creusois.

Comme je l'ai dit et écrit, je ne suis pas un homme spécifiquement politique et si, demain, vous jugez qu'un autre que moi est plus digne de votre confiance, je m'inclinerai

devant cette décision sans aigreur ni acrimonie et je reprendrai place dans le cadre de ma profession, où je suis sûr de gagner honorablement ma vie demain, comme je l'ai gagnée hier.

Mais, si vous me faites l'honneur de me confier le mandat de vous représenter, je m'engage à le faire avec toute l'autorité et la compétence dont je suis capable, avec tout mon dévouement et en toute indépendance.

Figure 11. Profession de foi d'Antoine Joulot pour les élections législatives de 1932.

Extrait de la cote 3 M 311.

Je n'ai aucun fil à la patte et comme j'y fus depuis toujours déterminé je suis certain de garder intacte ma liberté envers et contre tous.

Dans le cadre, que j'approuve, du scrutin d'arrondissement, je m'efforcerai d'être utile à notre petit pays, en gardant notamment le contact avec les électeurs, en habitant ma maison de Felletin et en donnant, dans les cantons, des comptes-rendus de mandat.

Il n'est pas superflu, à mes yeux, que le député expose à ses électeurs, périodiquement, les motifs qui l'ont fait agir et recueille, auprès d'eux, les directives nécessaires à la solution des problèmes qu'ils connaissent particulièrement.

Descendant de paysans et d'ouvriers j'ai toujours gardé en mon cœur la conviction républicaine que tous les hommes étaient égaux en droit, et c'est en appliquant ce principe liminaire que je m'efforcerai, si vous faites de moi votre élu, de jouer mon rôle en votre nom, dans la politique générale de la Nation.

Je terminerai en condensant en deux formules lapidaires les sentiments d'affection que je nourris pour notre petite patrie et pour la grande :

**VIVE L'ARRONDISSEMENT D'AUBUSSON !**

**VIVE LA RÉPUBLIQUE !**

**ANTOINE JOULOT,**

Ingénieur Diplômé de l'École Nationale Supérieure des Mines de Paris

Chevalier de la Légion d'Honneur

Vice-Président de la Commission de l'Agriculture  
du Parti Républicain Radical et Radical-Socialiste

**CANDIDAT RÉPUBLICAIN  
RADICAL ET RADICAL-SOCIALISTE**

Figure 12. Profession de foi d'Antoine Joulot pour les élections législatives de 1932.

Extrait de la cote 3 M 311.

3 M 315-322 Élections de 1936.

1936

3 M 315 Instructions.

3 M 316 Prévisions, rapports du sous-préfet d'Aubusson.

3 M 317 Notices individuelles des candidats.

3 M 318 Affiches.

3 M 319 Professions de foi.

3 M 320 Liste d'émargement, procès-verbaux.

3 M 321 Extraits de presse.

3 M 322 Résultats : procès-verbaux.

3 M 323-325 Élections partielles de 1939.

1939

3 M 323 Circonscription d'Aubusson.- Organisation des opérations de vote :  
instructions, notices individuelles des candidats.  
Remplacement de M. Chambonnet.

3 M 324 Affiches, professions de foi.

3 M 325 Résultats : procès-verbaux.

3 M 688 Déclarations de candidatures : registre.

1914-1946

### **Élections au Conseil d'arrondissement**

3 M 352 Élections de 1871.- Résultats : procès-verbaux.

1871

- 3 M 353 Cantons de Ahun, Auzances, Bourganeuf, Chambon-sur-Voueize, Crocq, Guéret.- Organisation des opérations de vote : convocation ; correspondance, professions de foi.  
1871-1876
- 3 M 354 Élections de 1874.- Résultats : procès-verbaux.  
1874
- 3 M 355 Élections de 1877.- Résultats : procès-verbaux.  
1877
- 3 M 356 Élections de 1878 et de 1879.- Convocation des électeurs : décrets ; résultats : procès-verbaux ; correspondance.  
1878. Canton de Jarnages, remplacement de M. Jabin, décédé. 1879. Canton d'Aubusson, remplacement de M. Roseleur, élu membre du Conseil général.  
1878-1879
- 3 M 357 Élections de 1880.- Résultats : procès-verbaux.  
En très mauvais état de conservation.  
1880
- 3 M 358 Élections de 1881, 1882 et 1883.- Cantons d'Aubusson, Guéret, et Saint-Sulpice-les-Champs : décret de convocation, correspondance, professions de foi, tableaux des résultats, tableaux de renseignements politiques avant l'élection.  
1881-1883
- 3 M 359 Élections de 1883.- Résultats : procès-verbaux.  
1883
- 3 M 360 Élections de 1885, 1886, 1888 et 1889.- Décret de convocation, professions de foi, correspondance, procès-verbaux des résultats, coupures de presse.  
Cantons de Chambon-sur-Voueize, Le Grand-Bourg, Guéret, Jarnages, Royère, La Souterraine.  
1885-1889

- 3 M 361 Élections de 1886 et de 1889.- Résultats : procès-verbaux.  
1886 ; 1889
- 3 M 362 Élections de 1891, 1892 et 1894.- Cantons de Auzances, Le Grand-Bourg, Guéret, La Souterraine : décret de convocation, correspondance, procès-verbaux des résultats.  
1891-1894
- 3 M 363 Élections de 1892, 1895 et 1898.- Résultats : procès-verbaux.  
1892-1898
- 3 M 364 Élections de 1898, 1899 et 1900.- Cantons de Châtelus-Malvaleix, Dun-le-Palesteau, Le Grand-Bourg, Guéret, Pontarion, St-Sulpice-les-Champs, Saint-Vaury : décret de convocation, correspondance, procès-verbaux ; affaires contentieuses.  
1898-1900
- 3 M 365 Élections de 1901.- Décret de convocation, correspondance, procès-verbaux des résultats.  
1901
- 3 M 366 Élections de 1902, 1903, 1904, 1906, 1908 et 1909.- Décret de convocation, correspondance, procès-verbaux des résultats ; canton de Bénévent, protestation contre l'élection de M. Richard : arrêté du Conseil de préfecture, décision du Conseil d'État, correspondance (1904-1905).  
Cantons d'Aubusson, Auzances, Bénévent, Bourgneuf, Boussac, Evaux-les-Bains, Guéret, Pontarion.  
1902-1909
- 3 M 367 Élections de 1907.- Décret de convocation, procès-verbaux des résultats ; affaires contentieuses (1907) ; vœux des conseils d'arrondissement (1909-1910).  
Notamment cantons de Boussac et de Royère.  
1907-1910

- 3 M 368 Élections de 1910.- Professions de foi, affiches ; canton de Guéret, protestation contre les opérations de vote : correspondance, arrêté du Conseil de préfecture, décision de Conseil d'État, procès-verbaux des résultats ; arrondissement de Bourgneuf, résultats.  
1910-1911
- 3 M 369 Élections de 1911.- Cantons de Chénérailles et de Pontarion, organisation du vote et résultats : décret de convocation, correspondance, procès-verbaux des résultats.  
1911-1912
- 3 M 370 Élections de 1913.- Convocation des électeurs : décret du président ; procès-verbaux des résultats, correspondance.  
Canton de Chénérailles, démission de M. Alhéritière suite à son élection au Conseil général.  
1913-1914
- 3 M 371 Élections de 1920.- Résultats : procès-verbaux, tableaux, télégrammes ; notices individuelles des candidats élus.  
Arrondissements de Boussac et de Guéret. Cantons d'Ahun, Auzances, Châtelus-Malvaleix, Guéret.  
1920
- 3 M 372 Élections de 1922.- Instructions, professions de foi, affiches, procès-verbaux des résultats.  
1922
- 3 M 373 Élections de 1925.- Cantons de Guéret, La Souterraine, Pontarion : correspondance, professions de foi, affiches, procès-verbaux des résultats, coupures de presse ; canton de Pontarion (affaire contentieuse), pourvoi formé devant le Conseil d'État ; arrêtés du Conseil de préfecture.  
1925-1926
- 3 M 374-375 Élections de 1925.- Organisation du vote et résultats.  
1925
- 3 M 374 Professions de foi, affiches.

- 3 M 375 Procès-verbaux.
- 3 M 376 Élections de 1928.- Professions de foi, affiches, procès-verbaux des résultats.  
1928
- 3 M 377 Élections de 1930 et de 1931.- Cantons de Jarnages, Dun-le-Palestel : correspondance, professions de foi, affiches, procès-verbaux.  
1930-1933
- 3 M 378 Élections de 1931.- Arrondissements d'Aubusson et Guéret, résultats : procès-verbaux.  
1931-1932
- 3 M 379-380 Élections de 1934.  
1934
- 3 M 379 Professions de foi, affiches ; affaires contentieuses.
- 3 M 380 Résultats : procès-verbaux.
- 3 M 381 Élections de 1935 et de 1936.- Canton de Dun-le-Palleteau, remplacement de M. Briquet qui est élu conseiller général ; canton de Châtelus-Malvaleix, remplacement de M. Deguéret, décédé en avril 1936 : professions de foi, procès-verbaux de résultats.  
1935-1936
- 3 M 382 Élections de 1937.- Arrêté préfectoral convoquant les électeurs, tableau rectificatif de la liste électorale, tableaux des cantons où une élection est à prévoir, professions de foi, affiches, feuille d'inscription des votants, procès verbal du recensement général des votes, feuilles de dépouillement par bureau, tableaux et procès-verbaux des résultats, coupure de presse ; renseignements politiques avant et après élections.  
Protestations contre les opérations électorales (Bellegarde, Châtelus-Malvaleix). Canton de Guéret, remplacement de M. Perrier suite à son élection au Conseil général.  
1937

3 M 383 Élections de 1938.- Cantons de Bourgneuf et de Grand-Bourg : feuilles de recensement des votes. Communes de Soubresot et Lépinas, révision des listes électorales : tableaux des rectifications. Canton de Pontarion (remplacement de M. Denis qui est décédé), convocation des électeurs ; professions de foi, coupures de presse ; résultats : télégrammes, tableaux, procès-verbaux. Canton de Felletin, recensement des votes : procès-verbaux.

1938

3 M 384 Conseils d'arrondissement, personnel : états.

1904-1937

### **Élections au Conseil général**

3 M 385 Conseils généraux, tenue des sessions : instruction (18 octobre 1871) ; conseillers généraux, vérification des pouvoirs : circulaire (1875).

1871-1875

3 M 386 Élections de 1871.- Professions de foi.  
Signées notamment de Alfred Gardavaud, Docteur Bouyer, Henri de Coustin, Louis Delille.

1870-1871

3 M 389 Élections partielles de 1871-1872.- Cantons de Bourgneuf, Chambon-sur-Voueize et La Courtine : correspondance, procès-verbaux des résultats.

1871-1872

- 3 M 392 Élections partielles de 1878 et 1879.- Convocation des électeurs ; procès-verbaux des résultats, correspondance.  
Canton d'Aubusson, remplacement de Sallandrouze ; canton de Bonnat, remplacement de Poissonnier ; canton de Felletin, remplacement de Bandy de Nalèche<sup>13</sup>.
- 1878-1879
- 3 M 393 Élection de 1880.- Cantons de Gentioux et de Royère : procès-verbaux ; affaires contentieuses.  
En très mauvais état de conservation.
- 1880-1881
- 3 M 394 Élections partielles de 1880 et de 1881.- Cantons d'Aubusson et de Bourganeuf : professions de foi, correspondance, numéro de juillet 1880 de « La Creuse républicaine » ; protestation contre l'élection de M. Delage (en 1881 pour le canton de Bourganeuf) : décision du Conseil d'État, rapport d'enquête, correspondance.
- 1880-1881
- 3 M 395 Élections partielles de 1882.- Cantons de Boussac, de Crocq et d'Evaux-les-Bains : convocation des électeurs : décrets ; résultats : procès-verbaux ; correspondance.
- 1881-1882

---

<sup>13</sup> Charles Léonard Louis Bandy de Nalèche, homme politique (1828 - 1879). Député de 1876 à 1879. Petit-fils de Gilbert-Jacques Bandy de Nalèche (1756-1820), représentant à la Chambre des Cent-Jours. Charles Bandy de Nalèche se fit un certain renom comme publiciste par divers travaux de littérature et d'histoire sur la Moldo-Valachie, sur Michel de l'Hospital, dont il publia les poésies, sur le département de la Creuse, etc. Il exerça, de 1858 à 1862, la profession d'avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation et se tint d'ailleurs, sous l'Empire, à l'écart de toute fonction gouvernementale. Attaché aux idées libérales et complètement rallié à la République du 4 septembre 1870, il fut, aux élections de 1876, le candidat et l'élu des républicains de la 2<sup>ème</sup> circonscription d'Aubusson contre Cornudet. Il fut de la gauche modérée. Bandy de Nalèche fit partie de la majorité des 363 qui résista au gouvernement du 16 mai ; il fut réélu par sa circonscription en 1877. Source : <http://www.assemblee-nationale.fr/sycomore/> (mars 2014).

- 3 M 397 Élections partielles de 1884 et de 1885.- Cantons d'Aubusson, Chambon-sur-Voueize, Châtelus-Malvaleix, Gentioux, Le Grand-Bourg, Guéret, convocation des électeurs : décrets ; résultats : procès-verbaux ; correspondance, carte d'électeur. Commune de Guéret, résultats : feuille d'inscriptions des votants (1885).
- 1884-1885
- 3 M 399 Élections de 1889.- Instructions, décret de convocation, correspondance, procès-verbaux des résultats.
- 1889
- 3 M 400 Élections partielles de 1891 et de 1892.- Canton de Pontarion : décret de convocation, correspondance, procès-verbaux des résultats.
- 1891-1892
- 3 M 401 Cantons de Bonnat et Bourgneuf.- Affaires contentieuses.
- 1892
- 3 M 402 Élections partielles 1893 et de 1894.- Cantons de Châtelus-Malvaleix et de Chambon-sur-Voueize, convocation des électeurs : décrets ; professions de foi ; résultats : tableaux, procès-verbaux ; décision du Conseil d'État, coupures de presse, correspondance.
- 1893-1894
- 3 M 405 Élections partielles de 1898 et de 1899.- Convocation des électeurs : décrets ; résultats : tableaux et procès-verbaux, profession de foi, correspondance. Canton de Bourgneuf, protestation contre l'élection de M. Simon en 1898 : décision du Conseil d'État, procès-verbal des résultats.  
1898. Cantons de Boussac, remplacement de M. Aucouturier, démissionnaire. Canton de Châtelus-Malvaleix, remplacement de M. Dumont, démissionnaire. 1899. Canton de Bourgneuf, remplacement de M. Simon, décédé. Canton de Saint-Vaury, remplacement de M. Martin, décédé.
- 1898-1899

3 M 408 Élections de 1907.- Cantons de Boussac et du Grand-Bourg : décret de convocation, instructions, procès-verbaux des résultats.

1907

3 M 410 Sénateurs, députés, conseillers généraux et conseillers d'arrondissement du département : liste.

1903-1910

3 M 414 Élections partielles de 1920, 1921 et 1922.- Professions de foi.  
1920. Cantons d'Ahun, Auzances. 1921. Canton de Dun-le-Palesteau. 1922. Canton d'Ahun.

1920-1922

3 M 429-430 Élections de 1934.

1934

3 M 429 Instructions, décret de convocation, professions de foi, extraits de presse, prévisions.

3 M 430 Résultats : procès-verbaux.

3 M 431 Élections partielles de 1935.- Instructions, professions de foi, affiches. Commune de Guéret : feuille d'inscription des votants, listes des électeurs par numéro d'ordre, feuilles de dépouillement, procès verbaux des opérations électorales, procès verbal du recensement général des votes.

1935

3 M 439 Conseils généraux : états du personnel.

1889-1934

### **Élections aux Conseils général et d'arrondissement**

3 M 387-388 Élections de 1871.

1871

3 M 387 Correspondance, résultats télégraphiques.

- 3 M 388 Résultats : procès-verbaux.
- 3 M 390 Élections de 1874.- Cantons de Ahun, Aubusson, Auzances, Bellegarde, Bonnat, Bourganeuf, Chambon-sur-Voueize, Châtelus-Malvaleix, Felletin, Gentioux, Le Grand-Bourg, Royère, Saint-Sulpice-les-Champs, convocation des électeurs : décrets ; professions de foi ; résultats : tableaux ; feuilles de dépouillement, télégrammes, correspondance.  
1874
- 3 M 391 Élections partielles de 1876.- Canton de Crocq. Remplacement du comte Cornudet, convocation des électeurs, résultats : correspondance. Élections de 1877.- Circulaires, correspondance ; résultats : procès-verbaux, télégrammes. Élections de 1878.- Canton de La Souterraine, protestation contre les opérations électorales : correspondance, décision du Conseil d'État, procès-verbal des résultats.  
1874-1878
- 3 M 396 Élections de 1883.- Convocation des électeurs : décret ; instructions, correspondance ; résultats : procès-verbaux.  
1883
- 3 M 398 Élections partielles de 1886.- Cantons d'Auzances, Chambon-sur-Voueize, Chénérailles, Dun-le-Palestel : décret de convocation, instructions, correspondance, procès-verbaux.  
1886-1887
- 3 M 403 Élections partielles de 1895.- Cantons d'Aubusson, Chénérailles, Le Grand-Bourg, Guéret, Jarnages : procès-verbaux ; affaires contentieuses.  
1895-1896
- 3 M 404 Élections de 1898 : instructions, correspondance, procès-verbaux des résultats.  
1898

- 3 M 406 Élections partielles de 1900 et de 1902.- Convocation des électeurs : décret ; résultats : procès-verbaux, correspondance. Élections de 1901.- Transmission des résultats : correspondance, dépêches télégraphiques ; résultats : procès-verbaux et tableaux.  
1900. Canton de Guéret, remplacement de M. Rousseau, décédé. 1902. Canton de Boussac, remplacement de M. Judet, démissionnaire.
- 1900-1902
- 3 M 407 Élections partielles de 1903 et de 1904.- Convocation des électeurs : décrets ; résultats : tableaux et procès-verbaux ; correspondance.  
1903. Canton de Chambon-sur-Voueize, remplacement de M. Pouzols, décédé. Canton de La Courtine, remplacement de M. Sarciron, démissionnaire. 1904. Notamment cantons de Boussac, Chambon, Châtelus-Malvaleix, Jarnages.
- 1903-1904
- 3 M 409 Élections de 1910.- Décret de convocation, correspondance, professions de foi, affiches, presse, procès-verbaux, tableaux des résultats, télégrammes.  
Notamment cantons d'Auzances, Boussac, Grand-Bourg et Saint-Sulpice-les-Champs.
- 1910
- 3 M 411 Élections partielles de 1912, 1913 et 1914.- Cantons de Boussac, Chénérailles et Pontarion : instructions, professions de foi, affiches, procès-verbaux, résultats.
- 1912-1914
- 3 M 412-413 Élections de 1919.
- 1917-1919
- 3 M 412 Décret de convocation, correspondance, professions de foi, affiches (1917-1919).
- 3 M 413 Résultats : procès-verbaux.

3 M 415-418 Élections de 1922.

1922

3 M 415 Décret de convocation, instructions, correspondance, prévisions (avril-mai 1922).

3 M 416 Affiches, professions de foi.

3 M 417 Cantons d'Aubusson, Auzances et Gentioux. Procès-verbaux, affaires contentieuses (1922-1923).

3 M 418 Résultats : procès-verbaux.

3 M 419-421 Élections de 1925.

1924-1930

3 M 419 Élections partielles (1924). Canton d'Ahun. Renouvellement de 1925 : décret de convocation : instructions, correspondance, rapports, prévisions (juin-juillet 1925).

3 M 420 Affiches, professions de foi.

3 M 421 Canton de Felletin.- Élection partielle : procès-verbaux, résultats ; affaire contentieuse (1925-1930).

3 M 422-424 Élections de 1928.

1926-1929

3 M 422 Élections partielles (1926-1928). Renouvellement de 1928. Cantons de Chambon-sur-Voueize et de Felletin : décret de convocation, instructions, correspondance.

3 M 423 Affiches, professions de foi.

3 M 424 Résultats : procès-verbaux. Canton d'Ahun, affaire contentieuse (affaire Chabrol) (1928-1929).

3 M 425-427 Élections de 1931.

1931

3 M 425 Élections partielles (1929-1930). Renouvellement de 1931. Cantons d'Ahun, Aubusson, Bonnat : décret de convocation, instructions, correspondance, prévisions.

3 M 426 Professions de foi, affiches.

3 M 427 Résultats : procès-verbaux.

3 M 428 Élections partielles de 1933 et 1934.- Notices individuelles, coupures de presse, professions de foi, numéro de juin 1933 du « Réveil de la Creuse », tableaux des résultats, correspondance.  
1933. Canton de Felletin. 1934. Canton d'Évaux.

1933-1934

3 M 432-438 ; 689 Élections de 1937.

1937

3 M 432 Instructions, décret de convocation.

3 M 433 Rapports, prévisions.

3 M 434 Professions de foi.

3 M 435 Affiches.

3 M 436 Extraits de presse.

3 M 689 Feuille d'inscription des votants.

3 M 437 Résultats : procès-verbaux.

3 M 438 Canton d'Évaux-les-Bains, affaire contentieuse.

## Élections municipales

- 3 M 440-441 Instructions, circulaires.  
1871-1892
- 3 M 440 1871-1874
- 3 M 441 1878-1892
- 3 M 442 Élections de 1870.- Désignation du maire, commissions municipales provisoires, affaires particulières : extraits du registre des délibérations des conseils municipaux.  
Septembre-décembre 1870
- 3 M 443 ; 445 Élections de 1871.  
1870-1872
- 3 M 443 Procès-verbaux, tableaux des maires et adjoints. Commune de Guéret : feuille d'inscription des votants, feuilles de dépouillement, procès verbaux des résultats (1871).
- 3 M 445 Désignation du maire par le préfet, proposition des conseils municipaux ; commissions municipales, affaires particulières : télégrammes, correspondance. Arrondissement d'Aubusson : tableau de renseignements sur les maires, adjoints et commissions municipales (1870-1872).
- 3 M 446 Élections de 1872.- Commune de Vallière.- Affiches, professions de foi, bulletins de vote.  
1872
- 3 M 447 Maires et adjoints, installation : procès-verbaux, extraits du registre des délibérations des conseils municipaux.  
1874

3 M 448	Arrondissement de Guéret.- Maires et adjoints, renseignements.	1874
3 M 449	Élections de 1876.- Résultats : procès-verbaux.	1876-1877
3 M 451	Conseillers municipaux des chefs-lieux de canton, renseignements.	1877
3 M 453	Élections de 1876.- Conseils municipaux, situation politique avant et après l'élection : tableaux de renseignements. Concerne l'appartenance politique des membres et le déroulement des opérations de vote.	1878
3 M 455	Maires et adjoints élus : listes.	1871-1878
3 M 456	Élections de 1879 et de 1880.- Résultats : procès-verbaux.	1879-1880
3 M 459	Maires et adjoints : états des mutations.	1872-1882
3 M 460	Élections complémentaires de 1882 : circulaires du ministère de l'Intérieur ; recensement des vacances au sein des conseils municipaux ; procès-verbaux des communes des chefs-lieux de canton, télégrammes des résultats, rapports des sous-préfets sur les opérations électorales, renseignements confidentiels (pour les quatre arrondissements), correspondance.	1882
3 M 492	Conseillers municipaux, renseignements.	1883

3 M 493-495 ; 497\* Élections de 1884.

1884

3 M 493-494 Maires et adjoints.

3 M 493 États nominatifs, renseignements.

3 M 494 Communes rurales : listes avec renseignements politiques.

3 M 495 Instructions, correspondance, résultats, renseignements sur les conseillers municipaux.

3 M 497\* Registre des inscriptions, registres des réclamations, affaires contentieuses.

3 M 499-501 Municipalités électives. Maires et adjoints.

1882-1886

3 M 499 États des mutations (1882-1884).

3 M 500 Procès-verbaux (1884-1886).

3 M 501 États des mutations (1885-1886).

3 M 503 ; 506 Conseil municipal, installation ; maire et adjoint, élection : procès-verbaux.

1887-1889

3 M 503 1887

3 M 506 1888-1889

3 M 504-505	Élections de 1888.	1888
3 M 504	Arrondissements d'Aubusson et de Bourganeuf : procès-verbaux.	
3 M 505	Arrondissements de Boussac et de Guéret : procès-verbaux ; commune de Guéret : feuilles d'inscription des votants.	
3 M 507	Élections partielles de 1888 et 1889.- Résultats : procès-verbaux.	1888-1889
3 M 510*	Élections de 1888 : listes de maires, adjoints, conseillers municipaux, registre de réclamations.	1888
3 M 511	Élections de 1890, 1891 et 1892.- Résultats : procès-verbaux.	1890-1892
3 M 512	Conseil municipal, installation ; maire et adjoint, élection : procès-verbaux.	1890-1891
3 M 514-515	Élections de 1892.	1892
3 M 514	Arrondissement d'Aubusson : procès-verbaux.	
3 M 515	Arrondissement de Guéret : procès-verbaux.	
3 M 516	Conseil municipal, installation ; maire et adjoints, élection : procès-verbaux.	1892
3 M 519	États et nombre des conseillers municipaux à élire et élus, registre des réclamations.	1892

- 3 M 520 Élections partielles de 1893, 1894 et 1895.- Résultats : procès-verbaux.  
1893-1895
- 3 M 521 Conseil municipal, installation ; maire et adjoints, élection : procès-verbaux.  
1893-1895
- 3 M 522-526 Élections de 1896.  
1896
- 3 M 522 Arrêté de convocation, instructions.
- 3 M 523\* États des conseillers municipaux à élire, registre d'inscription, de réclamations.
- 3 M 524-525 Résultats : procès-verbaux.
- 3 M 524 Arrondissement d'Aubusson.
- 3 M 525 Arrondissements de Boussac, Bourganeuf et Guéret.
- 3 M 526 Conseil municipal, installation ; maire et adjoints, élection : procès-verbaux.
- 3 M 528 Élections partielles de 1897, 1898 et 1899.- Résultats : procès-verbaux.  
1897-1899
- 3 M 529 Conseil municipal, installation ; maire et adjoints, élection : procès-verbaux.  
1897-1899
- 3 M 530 Jarnages, Mérinchal, La Souterraine.- Affaires particulières.  
1892-1898

- 3 M 531\* Élections complémentaires : correspondance, registre d'inscription.  
1892-1900
- 3 M 533-536 Élections de 1900.  
1900
- 3 M 533 Arrêté de convocation, instructions.
- 3 M 534\* Résultats, état du personnel, registre des réclamations.
- 3 M 535 Résultats : procès-verbaux.
- 3 M 536 Conseil municipal, installation ; maire et adjoints, élection : procès-verbaux.
- 3 M 538 Élections partielles de 1900, 1901, 1902, 1903 et 1904.- Résultats : procès-verbaux.  
1900-1904
- 3 M 539 Conseil municipal, installation ; maire et adjoints, élection : procès-verbaux.  
1900-1904
- 3 M 541-543 ;  
545-546 Élections de 1904.  
1904
- 3 M 541 Correspondance, instructions, résultats.
- 3 M 542 Résultats : procès-verbaux.
- 3 M 543 Conseil municipal, installation ; maire et adjoints, élection : procès-verbaux.
- 3 M 545 État du personnel.
- 3 M 546\* Registre de réclamations, décisions d'office, pourvois.

- 3 M 547 Élections partielles de 1905, 1906, 1907 et 1908.- Résultats : procès-verbaux.  
1905-1908
- 3 M 548 Conseil municipal, installation ; maire et adjoints, élection : procès-verbaux.  
1905-1908
- 3 M 549\* Membres des conseils municipaux, maires et adjoints, inscription des démissions ou options: registre.  
1904-1907
- 3 M 552-555 ; 557 Élections de 1908.  
1908
- 3 M 552 Arrêté de convocation des électeurs, correspondance administrative, instructions, professions de foi. Guéret.- Liste des électeurs par numéro d'ordre, arrêté préfectoral de convocation des électeurs, feuille d'inscription des votants.
- 3 M 553 Résultats, effectifs légaux des conseils municipaux.
- 3 M 554 Résultats : procès-verbaux.
- 3 M 555 Conseil municipal, installation ; maire et adjoints, élection : procès-verbaux.
- 3 M 557 États du personnel.
- 3 M 558 Élections partielles de 1909, 1910 et 1911.- Procès-verbaux.  
1909-1911
- 3 M 559 Conseil municipal, installation ; maire et adjoints, élection : procès-verbaux.  
1909-1911
- 3 M 560 Conseillers municipaux : listes.  
1909-1912

3 M 561	Affiches.	1908-1910
3 M 566	Personnel des municipalités : états des mutations.	1908-1911
3 M 567	Plaintes contre les maires, demandes d'élections partielles suite à vacances, protestations contre les opérations électorales : correspondance avec le ministère de l'Intérieur, arrêtés du Conseil de préfecture et du Conseil d'État, pièces justificatives transmises par les sous-préfets, lettres explicatives des maires, procès-verbaux de gendarmerie.	1900-1911
3 M 568-573	Élections de 1912.	1912
3 M 568	Correspondance administrative, instructions, prévisions, candidatures des fonctionnaires.	
3 M 569	Résultats, effectifs légaux.	
3 M 570	Professions de foi, coupures de presse.	
3 M 571	États du personnel.	
3 M 572	Résultats : procès-verbaux.	
3 M 573	Conseil municipal, installation ; maire et adjoints, élection : procès-verbaux.	
3 M 575	Personnel des municipalités, mutations.	1912-1914
3 M 578	Loi électorale du 29 juillet 1913 : instructions.	1913

- 3 M 580 Première Guerre mondiale, maires en exercice : états. 1917
- 3 M 581-588 ; 590 Élections de 1919. 1919
- 3 M 581 Instructions, correspondance administrative.
- 3 M 582 Résultats, effectifs légaux.
- 3 M 583 Professions de foi.
- 3 M 584 Affiches.
- 3 M 585 États du personnel.
- 3 M 586 1<sup>er</sup> tour : procès-verbaux, feuilles de dépouillement, récapitulatif des résultats par bureau de vote (Guéret).
- 3 M 587 2<sup>ème</sup> tour : procès-verbaux.
- 3 M 588 Conseil municipal, installation ; maire et adjoints, élection : procès-verbaux.
- 3 M 590 1<sup>er</sup> tour, vote des réfugiés et des étrangers (Guéret).
- 3 M 593 Arrondissement d'Aubusson.- Maires et adjoints, noms, prénoms et nuances politiques. 1920
- 3 M 598-603 ; 605 ; 607 Élections de 1925. 1925
- 3 M 598 Instructions, correspondance administrative, prévisions.
- 3 M 599 Professions de foi.

- 3 M 600 Affiches.
- 3 M 601 1<sup>er</sup> tour : procès-verbaux.
- 3 M 602 2<sup>ème</sup> tour : procès-verbaux.
- 3 M 603 Résultats.
- 3 M 605 Conseil municipal, installation ; maire et adjoints, élection : procès-verbaux.
- 3 M 607 Renseignements sur les tendances politiques.
- 3 M 604 Arrondissement de Boussac.- Maires, adjoints et conseillers municipaux : état nominatif.  
1925
- 3 M 608 Personnel des municipalités, mutations.  
1920-1925
- 3 M 609 Élections partielles : affiches, professions de foi.  
1921-1928
- 3 M 610 Enquête sur les maires ayant plus de 20 ans de services : tableau d'ancienneté des maires.  
1922-1925
- 3 M 612-620 ; 622 Élections de 1929.  
1929
- 3 M 612 Instructions, correspondance administrative, prévisions.
- 3 M 613 Professions de foi.
- 3 M 614 Affiches, extraits de presse.
- 3 M 615 1<sup>er</sup> tour : procès-verbaux.

- 3 M 616 2<sup>ème</sup> tour : procès-verbaux.
- 3 M 617 Résultats, liste d'inscription des votants (1<sup>er</sup> tour) ; liste électorale, révision : cahier récapitulatif, bulletins d'inscription, radiations, listes des fonctionnaires, renseignements (Guéret).
- 3 M 618 État du personnel, listes des maires et adjoints.
- 3 M 619 Composition des conseils municipaux, effectif légal.
- 3 M 620 Conseil municipal, installation ; maire et adjoints, élection : procès-verbaux.
- 3 M 622 Réclamations, affaires contentieuses.
- 3 M 626 Élections complémentaires de 1930, 1931, 1932, 1933 et 1934.- Professions de foi.
- 1931-1934
- 3 M 627-637 ; 690 Élections de 1935.
- 1935
- 3 M 627 Instructions.
- 3 M 628 Rapports, prévisions.
- 3 M 629-630 Professions de foi.
- 3 M 630 Arrondissement d'Aubusson.
- 3 M 629 Arrondissement de Guéret.
- 3 M 631 Affiches.
- 3 M 632 Extraits de presse.
- 3 M 633 1<sup>er</sup> tour : procès-verbaux.
- 3 M 634 2<sup>ème</sup> tour : procès-verbaux.

- 3 M 635 Résultats.
- 3 M 690 Tableau rectificatif de la liste électorale, liste des électeurs par numéro d'ordre, affiche de convocation des électeurs, feuille d'inscription des votants, feuilles de dépouillement, tableau donnant le nombre de voix obtenues par chaque candidat, procès verbaux des résultats, correspondance envoyée par le préfet (Guéret).
- 3 M 636 Résultats par communes : fiches communales.
- 3 M 637 Conseil municipal, installation ; maire et adjoints, élection : procès-verbaux.
- 3 M 639-641 Personnel communal.
- 1931-1938
- 3 M 639 Tableaux communaux (1935-1937).
- 3 M 640 Notices personnelles (1931).
- 3 M 641 États des maires comptant plus de 30 années de mandat (1931-1938).
- 3 M 647\*-649\* Élections législatives, cantonales et municipales, résultats : registre récapitulatif par communes.
- 1924-1936
- 3 M 647\* 1924-1925
- 3 M 648\* 1928-1929
- 3 M 649\* 1934-1936
- 3 M 650 Association amicale des maires, congrès des maires : procès-verbaux, rapports, vœux.
- 1912-1940

3M691 Choix du domicile politique, déclarations des militaires : registre (registre sur lequel sont portés tous les jeunes gens qui ne sont pas ajournés à un nouvel examen du conseil de révision).

1833-1891

3 M 638 Membres des conseils municipaux, renseignements sur l'appartenance politique : tableaux comparatifs avant et après élection.

1935

*Tableaux des membres des conseils municipaux*

3 M 444	1871	3 M 544	1904
3 M 452	1878	3 M 556	1908
3 M 457	1881	3 M 574	1912
3 M 496	1884	3 M 589	1919
3 M 508	1888		Ne concerne que l'arrondissement de Boussac.
3 M 517	1892	3 M 606	1925
3 M 527	1896	3 M 621	1929
3 M 537	1900		

*Personnel des municipalités, démissions, révocations, suspensions, affaires contentieuses, affaires particulières.*

3 M 450 1874-1878

3 M 454 1876-1880

3 M 458 Plaintes contre les maires (1880-1881).

3 M 461 1882-1883

3 M 462-491 Par communes.

1871-1883

3 M 462	Ahun - Aubusson	3 M 474	Magnat- l'Étrange - Mansat-la- Courrière
3 M 463	Auge - Basville		
3 M 464	Bazelat - Bord- Saint-Georges	3 M 475	Marsac - Montaigut-le- Blanc
3 M 465	Bosmoreau- les-Mines - La Celle-Dunoise	3 M 476	Montboucher - Moutier- Rozeille
3 M 466	La Celle-sous- Gouzon - Champagnat	3 M 477	Naillat - Peyrabout
3 M 467	Champsanglard - La Chaussade	3 M 478	Peyrat-la- Nonière - Le Puy-Malsignat
3 M 468	Chavanat - La Courtine	3 M 479	Reterre - Sagnat
3 M 469	Cressat - Domeyrot	3 M 480	Saint-Agnant- de-Versillat - Saint- Christophe
3 M 470	Dontreix - Flayat	3 M 481	Saint-Dizier-la- Tour - Saint- Fiel
3 M 471	Fleurat - Glénic	3 M 482	Saint-Frion - Saint-Julien-la- Genête
3 M 472	Gouzon - Jouillat		
3 M 473	Ladapeyre - Lussat		

- 3 M 483 Saint-Julien-le-  
Châtel - Saint-  
Marien
- 3 M 484 Saint-Martial-  
le-Mont -  
Saint-Merd-la-  
Breuille
- 3 M 485 Saint-Michel-  
de-Veisse -  
Saint-Pierre-  
Chérignat
- 3 M 486 Saint-Pierre-le-  
Bost - Saint-  
Sylvain-Bas-le-  
Roc
- 3 M 487 Saint-Sylvain-  
Bellegarde -  
Saint-Yrieix-  
la-Montagne
- 3 M 488 Saint-Yrieix-  
les-Bois - La  
Serre-Bussière-  
Vieille
- 3 M 489 Soubrebost -  
Trois-Fonds
- 3 M 490 Le Trucq -  
Vidaillat
- 3 M 491 Viersat - La  
Villeneuve

		3 M 591	1919
3 M 498	1883-1885		
		3 M 592	1920
3 M 502	1886-1888		
		3 M 594	1921
3 M 509	1888-1889		
		3 M 595	1922
3 M 513	1890-1891		
		3 M 596	1923-1924
3 M 518	1892-1894		
		3 M 597	1925
3 M 532	1895-1899		
		3 M 611	1926-1928
3 M 540	1900-1904		
		3 M 623	1925-1931
3 M 550	1903-1905		
		3 M 624	1932
3 M 551	1906-1907		
		3 M 625	1933
3 M 562	1908-1909		
		3 M 642	Mutations, décès (1938).
3 M 563	1909		
		3 M 643	Mutations, décès (1939).
3 M 564	1910-1911		
		3 M 644	Décès, mutations (de janvier à septembre 1939 et d'avril à mai 1945) (1939-1940 ; 1945).
3 M 565	1911		
3 M 576	1912 (communes des lettres A à L).		
		3 M 645	1934-1939
3 M 577	1912 (communes des lettres M à V).		
		3 M 646	1926-1938
3 M 579	Délégations spéciales (1913-1914).		